



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2026-6-16/2026-6-30]

Edición quincenal,
por *Luc de l'Arbre*

Mardi 16 juin.

Journée de l'enfant africain : une enfance sous pression entre éducation, travail et insécurité en RDC. Chaque 16 juin, la Journée de l'enfant africain met en avant les droits et les conditions de vie des enfants. En RDC, cette commémoration se déroule dans un contexte marqué par des progrès dans l'éducation, mais aussi par de fortes vulnérabilités liées à la pauvreté et aux conflits armés, selon les données de l'Unicef et des Nations unies. ***Accès à l'éducation : des avancées, mais encore des millions d'exclus.*** La RDC a enregistré des progrès importants dans l'accès à l'école primaire. Toutefois, 7,6 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans ne sont toujours pas scolarisés dans le pays. Ces chiffres font de la RDC l'un des pays comptant le plus grand nombre d'enfants hors de l'école au monde. Les causes sont multiples : pauvreté des ménages, coûts indirects de l'école, inégalités entre zones urbaines et rurales et fragilité du système éducatif. Parmi les enfants laissés en dehors du système éducatif : les enfants vivant avec un handicap dont les malvoyants et les aveugles. ***L'Est de la RDC : une crise éducative aggravée par la guerre.*** Selon des chiffres publiés par l'Unicef : plus de 1,6 million d'enfants sont privés d'école dans l'Est du pays, plus de 2 500 écoles ont été fermées, détruites ou occupées, et 795 000 enfants ont récemment perdu l'accès à l'éducation à cause des violences. Les Nations unies indiquent également que les conflits ont provoqué le déplacement de plus de 6,5 millions de personnes, dont 2,6 millions d'enfants. Dans ce contexte, les enfants sont exposés à de graves risques : recrutement par des groupes armés, violences sexuelles, enlèvements ou traumatismes psychologiques. En Ituri, près de 12 mille enfants vivant dans les sites de déplacés de Kigonze et de l'ISP, à Bunia, n'ont plus accès à une éducation régulière depuis leur déplacement en 2017, provoqué par les violences armées. Ils font également face à de nombreuses difficultés, notamment l'accès aux soins de santé et à l'alimentation, dans un contexte marqué par la réduction de l'aide humanitaire. Selon les responsables des sites, la dernière distribution alimentaire remonte à 2021. « Malgré la gratuité de l'enseignement, il n'y a pas suffisamment de places dans les écoles pour accueillir tous nos enfants. C'est un grand regret pour nous, car beaucoup d'entre eux passent leurs journées dans les rues à mendier. D'autres ne rentrent même plus à la maison. » La situation est similaire dans plusieurs autres sites de déplacés à travers la province de l'Ituri, notamment dans le territoire de Djugu, où vivent des milliers d'enfants affectés par les conséquences du conflit. ***Pas d'écoles : risques de recrutement dans les groupes armés.*** Selon les Nations unies, l'insécurité persistante entraîne une hausse des violations graves contre les enfants : le recrutement par des groupes armés, les violences sexuelles, les enlèvements, et l'exploitation économique. « Dans les cinq provinces de l'Est, plus de 32 314 enfants sont utilisés par environ 293 groupes armés. Pour la seule province du Nord-Kivu, plus de 10 000 enfants, parmi lesquels 1 457 filles et 8 909 garçons, sont dans les groupes armés ». ***Le travail des enfants : une stratégie de survie pour les familles.*** En juin 2025, l'Unicef indiquait que 361 000 enfants étaient engagés dans des travaux dangereux dans certaines régions minières. Ces enfants exercent souvent des activités pénibles et risquées, au détriment de leur santé et de leur scolarité. Au Kasai Oriental,



dans les allées de la morgue comme au cimetière, des enfants, parfois âgés de moins de 15 ans, sont mobilisés pour animer les cérémonies d'inhumation. Ils sont là, instruments en main, certains à peine plus grands que leurs trompettes. Des enfants, recrutés pour accompagner les familles endeuillées jusqu'au cimetière. Pour ces jeunes, la motivation est souvent économique : quelques billets gagnés à chaque prestation, dans une province où la pauvreté pousse les familles à accepter l'inacceptable. Dans la ville de Kananga, certains enfants passent leurs journées à laver des motos à la rivière Nganza. Une activité qui leur permet de gagner un peu d'argent. Cependant, beaucoup d'entre eux ne fréquentent pas l'école. **Un appel à l'action.** À l'occasion de la Journée de l'enfant africain, l'Unicef, les Nations unies et les organisations locales de la société civile appellent à redoubler d'efforts pour garantir les droits fondamentaux des enfants en RDC. Les priorités sont claires : améliorer l'accès à une éducation de qualité, lutter contre le travail des enfants, protéger les enfants dans les zones de conflit et soutenir les familles les plus vulnérables. Dans un pays où les enfants représentent une grande partie de la population, leur protection et leur éducation sont essentielles pour construire un avenir stable et durable.

Drépanocytose en RDC : une proposition de loi pour rendre obligatoire le test prénuptial de dépistage « SS ». La drépanocytose est une maladie génétique héréditaire du sang causé par une anomalie de l'hémoglobine. Elle entraîne la formation de globules rouges rigides et en forme de faucille, qui circulent difficilement dans les vaisseaux sanguins, provoquant des douleurs, une anémie chronique et de graves complications (infections, accidents vasculaires cérébraux, insuffisances organiques). L'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi portant sur la prévention, le dépistage et la prise en charge de cette pathologie. Au cœur de la proposition figurent deux mesures phares : la gratuité du dépistage de la drépanocytose dès la naissance et jusqu'à l'âge de 18 ans et l'instauration d'un dépistage prénuptial obligatoire pour les futurs mariés. Le texte prévoit de renforcer la prévention à l'échelle nationale à travers des campagnes de sensibilisation de masse. En RDC, la situation est particulièrement préoccupante : plus de 50 000 enfants naissent chaque année avec la drépanocytose.

La Monusco dote la prison urbaine de Beni d'un lot de matériels de sécurité. Cette dotation arrive à point nommé, dans un contexte sécuritaire local particulièrement tendu, marqué par la résurgence de l'activisme des groupes armés au cœur même de la ville de Beni. Le matériel fourni par la mission onusienne est composé d'équipements variés et essentiels pour la gestion quotidienne et la surveillance de la prison : des miroirs de sécurité et des détecteurs de métaux pour le contrôle des flux ; des lampadaires pour l'éclairage des zones stratégiques ; des extincteurs pour la prévention des incendies ; des équipements de protection individuelle contre les intempéries pour les agents de garde.

Mercredi 17 juin.

Ebola en RDC : l'UA tente de mobiliser des fonds pour lutter contre l'épidémie. « Seule une réponse commune et concertée peut venir à bout de cette épidémie », a déclaré le président burundais Evariste Ndayishimiye également président de l'Union africaine. « Nous devons agir avec rapidité et unité », a-t-il ajouté, appelant les gouvernements africains à transformer leurs promesses de dons en ressources immédiates. « L'Afrique doit également faire preuve de leadership en mobilisant au moins 100 millions de dollars auprès des gouvernements africains et du secteur privé africain, démontrant ainsi notre souveraineté, notre responsabilité et notre solidarité ». (RFI)

Exetat 2026 : la session ordinaire confirmée pour le 22 juin. Tout est fin prêt pour le lancement de la session ordinaire de l'Examen d'État (Exetat) édition 2026 sur l'ensemble du territoire national. Outre les aspects purement logistiques, les autorités éducatives rassurent sur les conditions sanitaires du déroulement de l'Examen d'État 2026, dans le contexte de l'épidémie d'Ebola dans l'Est du pays. Des dispositions rigoureuses ont été prises pour que le déroulement de ces épreuves certificatives se fasse dans le strict respect des mesures de prévention contre la maladie.

A l'occasion de la journée de l'enfant africain, le Parlement d'enfants de Beni exige un accès sécurisé à l'eau potable. Le président de cette structure à Beni, interpelle directement les décideurs et la société de distribution d'eau : « Pour nous, cette journée est très bénéfique car elle met en lumière les nombreux défis auxquels l'enfant est confronté. Nous sommes intervenus pour rappeler aux autorités la nécessité de renforcer la sécurité, car les zones où les enfants vont puiser de l'eau sont aujourd'hui dangereuses. Nous demandons aussi à la Regideso de multiplier les bornes fontaines et de veiller à ce qu'elles soient suffisamment approvisionnées, afin d'éviter que les enfants ne parcourent de longues distances avec tous les risques que cela comporte. » Il a également sollicité l'implication des organisations non gouvernementales et des leaders d'opinion pour accentuer la sensibilisation à l'hygiène et à la protection de l'environnement, rappelant que « l'eau, c'est la vie ».



Des milliers de déplacés du Kivu en détresse à Kinshasa. Environ 2 600 ménages déplacés, venus des villes du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, vivent depuis plusieurs mois dans des conditions extrêmement difficiles à Kinshasa. Ceux qui avaient trouvé refuge dans des familles d'accueil ou des structures locales se retrouvent aujourd'hui à la porte. Quant à ceux qui avaient loué des maisons, beaucoup ne parviennent plus à honorer leurs loyers. Une situation qui accentue leur vulnérabilité. Ce groupe composé d'avocats, militants des mouvements citoyens et agents de l'État se dit abandonné. « Nous refusons de mourir en silence au cœur de la capitale de notre propre pays. Nous dénonçons qu'aucune structure du Gouvernement n'a déployé un plan d'assistance durable pour loger, nourrir ou soigner les milliers de compatriotes déplacés à Kinshasa ». Cette crise touche également les étudiants venus du Kivu, qui peinent à poursuivre leurs études dans un climat d'incertitude.

Adam Oshongo plaide pour la relance de la station de l'INERA de Mukumari. La station de l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques (INERA) de Mukumari à Lomela (Sankuru), ancien grenier agricole de l'espace Kasai, fait face à des contraintes liées à l'évacuation et à la commercialisation des produits agricoles. La province du Sankuru possède actuellement un important potentiel de production. Malheureusement, elle éprouve des difficultés à évacuer ses productions agricoles à cause de son enclavement. Le chef de la station de l'INERA Mukumari rappelle que cette province est située dans une zone équatoriale où la pluviométrie est autour de 2400 mm d'eau par an et que la culture du maïs, du riz ou de l'arachide y est donc facile. Cependant, le problème qui se pose est le manque d'engins pour l'agriculture et l'enclavement de la province.

Mondial 2026 : la RDC arrache un nul face au Portugal (1-1). Le premier match du groupe K à la Coupe du monde 2026 s'est soldé par un nul entre le Portugal et la RDC (1-1), mercredi 17 juin 2026 au NRG Stadium – Houston (USA). Yoane Wissa devient le premier butteur congolais en Coupe du monde.

L'opposition annonce une marche nationale le 8 juillet pour demander la démission de Tshisekedi. L'opposant Martin Fayulu a justifié cette mobilisation en accusant le président Tshisekedi d'avoir « trahi son serment » et de vouloir modifier la Constitution pour se maintenir au pouvoir au-delà de 2028. « En entrant en rébellion contre la Constitution, M. Félix Tshisekedi rompt avec le pacte républicain qui unit notre Nation. Dès lors, il ne peut prétendre incarner l'État de droit et doit en tirer les conséquences : la démission. Le 8 juillet 2026, cette exigence sera portée par une grande marche nationale sur toute l'étendue du territoire national », a-t-il ajouté. Cette initiative intervient après le sit-in du 12 juin, empêché par les autorités et qui avait fait plusieurs blessés. Elle survient dans un contexte de tensions autour de la loi sur l'organisation du référendum, adoptée le 15 juin par le Parlement.

Jeudi 18 juin.

Plus de 1 170 000 enfants attendus à la vaccination contre la poliomyélite au Kwilu. Le vice-gouverneur a exhorté les prestataires de santé à intensifier les actions de sensibilisation auprès des parents et tuteurs afin de leur faire comprendre l'importance de la vaccination dans la prévention de la poliomyélite et la protection de la santé des enfants. **Plus de 640 000 enfants ciblés par une campagne de vaccination contre la poliomyélite en Équateur.** Le vice-gouverneur de la province de l'Équateur, a lancé mercredi 17 juin à Mbandaka la campagne de vaccination contre la poliomyélite. Cette opération vise à protéger près de 641 000 enfants âgés de moins de cinq ans à travers les 18 zones de santé de la province. Pour maximiser la couverture vaccinale, les autorités sanitaires ont opté pour une stratégie de porte-à-porte. Les équipes de vaccinateurs vont parcourir les quartiers, villages et localités afin d'administrer quatre gouttes du vaccin aux enfants ciblés.

Le vol inaugural reliant Dar es Salaam (Tanzanie) à Kindu, via Kisangani, a atterri dans la capitale provinciale, marquant une étape importante dans l'ouverture de cette région enclavée. Depuis plusieurs années, la province du Maniema souffre d'un problème criant de connectivité, freinant son développement économique et l'accès aux marchés internationaux. L'arrivée de ce vol est perçue comme une alternative concrète pour désenclaver la province par voie aérienne. Ce vol scelle le début d'une coopération économique entre la République de la Tanzanie et la province du Maniema. Une perspective bienvenue pour les habitants, qui souhaitent voir ce partenariat se pérenniser. La régularité des vols de marchandises pourrait contribuer à réduire les coûts de transport, améliorer l'approvisionnement et, à terme, alléger le panier de la ménagère.

Les pêcheurs dénoncent la montée des violations des droits de l'homme sur le lac Albert, perpétrées par des militaires de la Force navale. Ces abus persistent en dépit des engagements pris par l'armée, il y a quelques semaines à Tchomia, lors



d'une rencontre visant à renforcer la collaboration civilo-militaire entre les pêcheurs et les forces de l'ordre. La Fédération des comités des pêcheurs du lac Albert fait état d'extorsions récurrentes de poissons et de filets de pêche, de tortures ainsi que de menaces de mort de la part des éléments de la Force navale. Elle sollicite l'implication urgente du gouverneur de l'Ituri.

Ce que l'on sait des tractations secrètes entre Kinshasa et la rébellion de Thomas Lubanga. C'est l'Ouganda qui a pris l'initiative d'organiser cette médiation. Une première réunion s'est tenue à Kampala en avril, où Thomas Lubanga vit en exil depuis le début de l'année 2025. Selon nos informations, la Convention pour la révolution populaire (CRP) y a présenté plusieurs revendications, parmi lesquelles le départ du gouverneur militaire de l'Ituri. Les délégués de Kinshasa seraient repartis avec ces demandes, sans qu'aucune position officielle n'ait été communiquée depuis. Une semaine après cette rencontre, la CRP a décrété un cessez-le-feu unilatéral. Face à l'absence d'évolution du processus, le mouvement a ensuite saisi les autorités ougandaises pour leur faire part du statu quo, selon nos informations. Thomas Lubanga affirme également avoir adressé un courrier aux autorités congolaises, proposant la remise de prisonniers de guerre détenus par son mouvement. Il assure être resté sans retour à ce jour. À ce stade, la médiation ougandaise n'a pas encore communiqué sur une éventuelle prochaine étape de sa facilitation. Sur le terrain toutefois, le cessez-le-feu n'a pas tenu. Au moins deux accrochages ont été documentés entre la CRP et les Fardc, fin mai puis début juin. Interrogé sur l'avenir du mouvement, Thomas Lubanga affirme qu'aucun projet de dissolution ou de transformation en parti politique n'est envisagé. (RFI)

Ouverture à Lubumbashi de la 21e édition de la DRC Mining Week axée sur la transformation locale des minerais. Ce forum international réunit plus de 300 exposants et des milliers d'acteurs majeurs du secteur minier venus stimuler les investissements, encourager l'innovation et renforcer les partenariats stratégiques. Cette édition met l'accent sur la nécessité de transformer localement les ressources minières stratégiques du pays. « La RDC ne peut plus être uniquement un pays d'extraction. Elle veut devenir un pays de transformation, d'innovation, de création de valeur et de maîtrise technologique », a déclaré le ministre des Mines. « Notre province accueillera prochainement une usine d'assemblage de batteries destinées aux véhicules électriques qui sera implantée au sein de la zone économique spéciale RDC - Zambie. Ce projet ambitieux traduit la volonté commune de nos deux pays de développer des chaînes de valeurs régionales intégrées dans le secteur des batteries électriques afin d'attirer des investissements », a précisé le gouverneur du Haut-Katanga.

Dix décès dont huit enfants, signalés en 48 h sur le site de déplacés de Kigonze en Ituri. Les personnes décédées présentaient principalement des symptômes de fièvre et d'anémie avant leur décès. Les responsables estiment qu'il est indispensable de réaliser des analyses médicales afin d'écarter ou de confirmer toute menace épidémiologique, notamment dans un contexte où la province fait face à des cas d'Ebola. Ils attribuent également cette situation à la dégradation continue des conditions de vie des déplacés. Selon eux, la dernière assistance alimentaire reçue par les habitants du site remonte à 2021. Depuis lors, des milliers de personnes vivent dans une grande précarité, avec un accès limité à l'alimentation et aux soins de santé. « Si une maladie ou une épidémie venait à se propager parmi les milliers de personnes vivant dans ce site, ce serait une véritable catastrophe au regard de nos conditions de vie déjà très précaires », a averti le chef des gestionnaires du site. À ce stade, l'équipe de riposte contre Ebola en Ituri n'a pas encore communiqué officiellement sur les mesures prises à Kigonze, où les dispositifs de prévention et de sensibilisation sont jugés largement insuffisants par les gestionnaires du camp.

Vendredi 19 juin.

Des habitants de Mambasa en fuite après l'arrivée de présumés miliciens Mai-Mai. Le dernier mouvement de déplacement a été observé ce jeudi 18 juin, selon ces sources locales. Les habitants, inquiets pour leur sécurité, se dirigent vers des zones jugées plus sûres, abandonnant progressivement leurs habitations et activités agricoles. D'après des activistes des droits humains, ces hommes armés seraient des éléments Mai-Mai venus du Nord-Kivu et affiliés au mouvement UPLC. Ces activistes rapportent des tentatives de recrutement forcé des jeunes du village, « certains étant menacés s'ils refusent de rejoindre le mouvement ». Ils dénoncent également la mise en place d'un système de taxation illégale imposé à la population locale. Les habitants devraient payer pour accéder à leurs champs ou participer aux travaux communautaires, dits « Salongo ». Des jetons seraient également vendus contre paiement à chaque activité communautaire. Appel à l'intervention militaire.

Ebola : de nouvelles mesures sanitaires imposées aux voyageurs à l'aéroport de N'djili à Kinshasa. Selon la note circulaire adressée aux compagnies aériennes nationales et internationales desservant Kinshasa, chaque voyageur devra



remplir une fiche sanitaire du voyageur sous format électronique avant son arrivée à l'aéroport et avant toute opération d'enregistrement. Une fois le formulaire validé, un code QR sera généré et devra être présenté aux services de contrôle sanitaire. Les compagnies aériennes sont chargées d'informer les passagers de cette obligation dès la réservation, lors de l'achat du billet et au moment de l'enregistrement, précise le communiqué. Les autorités maintiennent également plusieurs mesures sanitaires obligatoires aux points d'entrée et de sortie : le lavage ou la désinfection systématique des mains, le contrôle sanitaire des voyageurs, le dépistage thermique et la prise de température, la présentation du QR Code sanitaire. Ces mesures s'appliquent aussi bien aux voyageurs des vols domestiques qu'internationaux au départ ou à destination de Kinshasa. **Ebola : le gouvernement déploie neuf centres de traitement pour renforcer la riposte.** Selon les autorités sanitaires, les neuf centres de traitement d'Ebola actuellement opérationnels constituent l'un des principaux dispositifs mis en place pour faire face à l'épidémie. Leur capacité cumulée de 500 lits vise à améliorer la prise en charge des patients dans les zones affectées. Parallèlement, plusieurs laboratoires mobiles ont été installés afin de renforcer les capacités diagnostiques. Ces unités peuvent analyser près de 2 000 échantillons par jour, permettant une identification plus rapide des cas suspects. Trente-trois jours après la déclaration officielle de l'épidémie, la RDC a enregistré 896 cas confirmés, dont 232 décès, soit un taux de létalité de 26%.

Au total, 78 personnes ont été déclarées guéries. L'épidémie touche désormais 33 zones de santé à travers le pays, dont 20 dans la province de l'Ituri, qui concentre à elle seule près de 91 % des cas recensés dans les zones affectées. Plus de 6 000 personnes contacts font actuellement l'objet d'un suivi sanitaire. Le gouvernement a déjà mobilisé 50 millions de dollars américains, avec l'appui de ses partenaires, pour soutenir les opérations de riposte.

Des opérateurs pétroliers alertent sur un risque d'effondrement des importations à Goma. Selon plusieurs membres de la corporation des pétroliers, seuls cinq importateurs sur une quarantaine bénéficieraient d'allègements fiscaux accordés par les autorités de fait de l'AFC-M23. Cette situation pénalise fortement les autres opérateurs, contraints pour certains de fermer leurs stations-service. D'après des sources concordantes, les frais douaniers appliqués à la Grande Barrière à Goma s'élèveraient jusqu'à 11 500 dollars américains pour un camion-citerne de 40 m³ de produits pétroliers. En revanche, les importateurs bénéficiant d'avantages fiscaux ne paieraient qu'environ 7 000 dollars pour le même chargement. Cette disparité entraîne une concurrence jugée déloyale. Les stations approvisionnées par les cinq importateurs avantagés proposent le litre d'essence à environ 3 000 francs congolais (1.3 USD), tandis que les autres peinent à rester compétitives, même en fixant leurs prix à 3 100 francs. Par ailleurs, des plaintes similaires concernant l'octroi de privilèges à certains opérateurs proches de l'AFC-M23 sont également signalées dans d'autres secteurs, notamment l'importation du riz, du sucre, de la farine et du ciment, au détriment de nombreux commerçants locaux.

Le maire de Kalemie accuse des militaires déserteurs du Kivu d'être à l'origine de la flambée de criminalité. « Ce sont des militaires qui sont partis de Goma, Bukavu, Uvira, qui se sont repliés ici à Kalemie. Ils s'étaient amenés ici avec leurs armes ». Depuis plusieurs semaines, la ville fait face à une recrudescence d'attaques armées. Des détonations d'armes à feu sont régulièrement entendues dans différents quartiers, tandis que les cambriolages se multiplient, plongeant la population dans la peur. Pour la fédération urbaine de l'UDPS/Kalemie, la situation sécuritaire est devenue alarmante. Son porte-parole, Jean Kasongo, évoque une dégradation rapide de la sécurité urbaine et appelle à une réponse urgente des autorités.

Samedi 20 juin.

Thomas Lubanga, de l'allié de Kinshasa au chef rebelle, l'histoire d'un divorce et de tractations inabouties. Thomas Lubanga a été condamné par la Cour pénale internationale (CPI) le 14 mars 2012 pour l'enrôlement et la conscription d'enfants soldats au sein de la branche armée de l'Union des patriotes congolais/Forces patriotiques pour la libération du Congo entre 2002 et 2003, puis condamné à quatorze ans de prison le 10 juillet 2012, peine confirmée en appel le 1er décembre 2014. Transféré à Kinshasa le 19 décembre 2015 pour y purger sa peine, il est libéré de la prison de Makala le 15 mars 2020. Le 27 avril 2020, le président Félix Tshisekedi reçoit, à la cité de N'Sele, les anciens chefs de guerre de l'Ituri, dont Thomas Lubanga, Floribert Ndjabu et Germain Katanga, et les implique dans la recherche de la paix dans cette province du nord-est de la RDC, frontalière de l'Ouganda et du Soudan du Sud. **En mission.** Lubanga qualifie alors la situation à Djugu, localité en Ituri, de « crime contre l'humanité et de génocide » et promet de réunir les éléments permettant au chef de l'État de prendre les meilleures décisions. Le 10 décembre 2020, son parti, l'Union des patriotes congolais (UPC, ex-milice devenue parti politique), annonce son adhésion à l'Union sacrée de la nation, la coalition de Félix Tshisekedi. Lubanga affirme alors ne rechercher « aucun positionnement politique » et vouloir seulement la paix pour l'Ituri. En avril 2021, dans un point de presse à Kinshasa, il critique « l'inaction et l'indifférence » des autorités face aux violences à Djugu



et Irumu, et appelle à une force d'intervention comparable à l'opération Artémis menée par l'Union européenne en 2003 en Ituri. Un mois plus tôt, l'état de siège avait été instauré en Ituri et dans la province voisine du Nord-Kivu par l'ordonnance présidentielle du 3 mai 2021.

En février 2022, Thomas Lubanga, Floribert Ndjabu et Germain Katanga sont mandatés par Félix Tshisekedi pour négocier, avec deux colonels des Forces armées de la RDC et plusieurs accompagnateurs, la reddition des miliciens de la Coopérative pour le développement du Congo (Codeco) dans le territoire de Djugu. Le 16 février, en pleines négociations près du village de Bambu, la délégation est retenue par une faction de la Codeco/URDPC après un bombardement de l'armée pendant les pourparlers. Selon le porte-parole de cette faction, Basa Zukpa Gerson, les ravisseurs exigeaient notamment la fin de l'état de siège, la libération de prisonniers et une amnistie. La plupart des otages, dont Lubanga, Ndjabu et les deux colonels, sont libérés le 12 avril 2022, après près de deux mois de détention. Lors d'une conférence de presse le 29 avril, Lubanga qualifie cette mission de « succès », malgré la captivité. Fin décembre 2023, après la réélection de Félix Tshisekedi, Lubanga qualifie de « comédie politicienne » la demande de l'opposition d'annuler les élections du 20 décembre. Il se réjouit des résultats du président sortant en Ituri. Lui-même est déclaré élu à l'Assemblée provinciale lors de la proclamation télévisée des résultats provisoires, le 23 janvier 2024, avant qu'une liste publiée cinq jours plus tard par la Commission électorale ne le remplace par un autre candidat du même regroupement politique, crédité du même nombre de voix. C'est le début du divorce. **Un divorce.** Quelques mois plus tard, la relation se dégrade ouvertement avec l'administration militaire de l'état de siège en Ituri. Le 20 juin 2024, le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole de l'armée dans la province, accuse publiquement Thomas Lubanga et l'UPC d'entretenir le groupe armé Zaïre, actif dans le territoire de Djugu, affirmant disposer de preuves que « la plupart des gardes du corps de Thomas Lubanga sont les leaders » de ce groupe. Selon le récit du secrétaire général de l'UPC, Djokaba Lambi, cette dégradation suit le refus, par les autorités de l'état de siège, d'accorder à une délégation de Lubanga une escorte policière et un agent de l'Agence nationale de renseignements (ANR) pour une mission de « pacification » dans la plaine du lac Albert. Lubanga effectue la mission sans escorte et déplore, devant une assemblée à Tchomia, que son nom soit « utilisé comme fonds de commerce ». Les deux hommes portent plainte l'un contre l'autre devant l'auditorat militaire de l'Ituri : Ngongo pour outrage à l'armée, Lubanga pour imputation dommageable et dénonciation calomnieuse. C'est dans ce contexte qu'il s'installe à Kampala. Selon un rapport du groupe d'experts des Nations unies publié début janvier 2025 et consulté par RFI, Thomas Lubanga s'établit en Ouganda en juillet 2024. Il y rencontre certains dirigeants du groupe politico-militaire AFC/M23, ainsi que d'autres responsables. Ce même rapport affirme que Lubanga a rejoint le groupe armé Zaïre/ADCVI et facilité son alliance avec l'AFC/M23, agissant comme une « autorité morale » de ce groupe, ayant facilité des transferts d'armes et des formations militaires à Tchanzu, au Nord-Kivu, et en Ouganda. **Une rébellion.** La ferme d'Yves Khawa Panga Mandro, dans le district ougandais de Hoima, près du lac Albert, est identifiée comme point de transit pour combattants et armes. Le rapport indique aussi que Lubanga a envoyé des émissaires pour rapprocher différentes factions armées de l'Ituri, dont le groupe Mouvement d'autodéfense populaire de l'Ituri (Mapi), qui a choisi de garder son indépendance tout en acceptant de collaborer avec l'AFC/M23. Interrogées par les experts de l'ONU, les autorités ougandaises ont nié avoir connaissance de la présence et des activités de Lubanga et Khawa sur leur territoire ; les experts disent toutefois disposer de preuves de réunions stratégiques et de flux d'armes via des bases logistiques dans la région. Cette version contredit directement les déclarations que Thomas Lubanga formule deux mois et demi plus tard, lors du lancement officiel de son mouvement, lorsqu'il nie tout lien avec l'AFC/M23 de Corneille Nangaa. Toujours selon ce rapport, les statuts d'un nouveau mouvement politico-militaire, la Convention pour la révolution populaire/Force pour la révolution populaire (CRP/FRP), sont signés par Thomas Lubanga à Kampala le 10 janvier 2025, avec pour objectif déclaré de renverser le gouvernement de la RDC. Les démarches de création du mouvement auraient été menées depuis Kampala à partir de septembre 2024, avec, au moins, le soutien moral et passif des autorités ougandaises. Des commandants du groupe Zaïre, Fidèle Babala, Pharaon et Logo Marine, y auraient pris part, ce dernier occupant le poste de chef d'état-major adjoint de la CRP/FRP. **Des attaques.** Le 24 février 2025, selon un second rapport du groupe d'experts de l'ONU consulté par RFI, la CRP/FRP lance une première attaque armée contre la base navale des FARDC de Nyamamba, dans le territoire de Djugu, faisant plusieurs victimes et entraînant l'enlèvement d'un commandant de la police nationale. Des sources internes au mouvement, citées par le rapport, indiquent que l'attaque visait à prendre le contrôle de zones stratégiques proches du lac Albert, une condition que l'Ouganda aurait posée pour la fourniture de son soutien matériel. L'attaque est repoussée par les FARDC, mais le mouvement maintient sa concentration sur cette zone, avec des affrontements en mars et en avril. Le lancement public du mouvement, sous le nom de Convention pour la révolution populaire (CRP), intervient en mars 2025, officiellement depuis Berunda, dans le territoire de Djugu, un bastion du groupe armé Zaïre selon le rapport de l'ONU, et que la CRP présente elle-même comme son fief naturel. Le 23 mars 2025, ce même dimanche selon le calendrier, le général Muhoozi Kainerugaba, chef des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) et fils du président Yoweri Museveni, menace publiquement sur les réseaux sociaux d'arrêter le gouverneur militaire de l'Ituri, le général Johnny Luboya N'Kashama, le qualifiant de « très stupide ». Ces propos suivent des affrontements survenus les



19 et 20 mars entre l'Uganda People's Defence Force (UPDF) et des miliciens de la Codeco à Fataki, territoire de Djugu, où l'UPDF affirme avoir tué 242 miliciens pour un mort et quatre blessés dans ses propres rangs. Selon le colonel Chris Magezi, porte-parole de l'UPDF, la Codeco aurait alors conclu un pacte avec le groupe jihadiste Allied Democratic Forces (ADF). Ces chiffres et accusations émanent de l'armée ougandaise, partie prenante au conflit, et n'ont pas été vérifiés de façon indépendante ; le gouvernement congolais n'avait alors pas réagi publiquement. Dès son lancement, la CRP confirme disposer d'une branche armée dirigée par le colonel Justin Lobho Zissy, présenté comme chef d'état-major général et identifié par des sources militaires comme un officier des FARDC ayant fait défection. Thomas Lubanga dément alors vouloir intégrer le gouvernement d'union nationale en préparation et exclut de se rendre à Kinshasa. Un rapport ultérieur du groupe d'experts de l'ONU, couvrant la période jusqu'en avril 2025, indique que la CRP/FRP a prétendu représenter une plateforme regroupant les principaux groupes armés d'Ituri, en publiant une structure de direction attribuant des rôles à leurs représentants. Plusieurs groupes, dont la Codeco, ont ensuite nié toute affiliation, certains dirigeants dénonçant une falsification de leurs signatures. Le rapport relève que Lubanga n'avait, à ce stade, pas réussi à mobiliser un soutien populaire significatif, et qu'il était accusé d'utiliser le mouvement de façon opportuniste pour se positionner dans d'éventuelles négociations entre le gouvernement congolais, l'AFC/M23 et d'autres acteurs. La création de la CRP/FRP aurait par ailleurs déclenché des tensions internes au sein du groupe Zaïre, son dirigeant Baraka Maki Amos ayant revendiqué sa loyauté à Kinshasa sans se distancer explicitement de Lubanga. Le même rapport note que les activités de Thomas Lubanga, comme celles d'un autre chef de mouvement, Innocent Kaina, ont bénéficié de l'approbation des autorités ougandaises, une appréciation également formulée par Bintou Keita, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, devant le Conseil de sécurité. Des tractations C'est dans ce contexte de rupture et de combats que s'ouvre, en parallèle, un canal de discussion avec la présidence congolaise. Selon Thomas Lubanga, celui qui est alors président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe, se déplace en Ouganda le 11 mai 2025, date à laquelle – selon un mémorandum de la CRP consulté par RFI – le mouvement est officiellement approché par l'Assemblée nationale. Les deux hommes échangent une journée entière. Kamerhe demande ensuite un mémorandum reprenant l'ensemble des éléments exposés ; le document lui est remis dans les jours suivants, à l'aéroport. Une semaine plus tard, le 18 mai, Thomas Lubanga reçoit un appel téléphonique qu'il attribue au président Félix-Antoine Tshisekedi lui-même, passé depuis le téléphone d'un conseiller qu'il identifie comme Max Nissan Amadé. Il insiste sur le fait que cet appel n'est pas une suite directe au mémorandum remis à Kamerhe. Le chef de l'État lui aurait demandé pourquoi il agissait ainsi ; il dit avoir répondu en évoquant son insatisfaction face à la gouvernance du pays, et en particulier de l'Ituri, où le général Luboya dirige les opérations de l'état de siège. Son interlocuteur lui aurait alors indiqué que ce général n'était « pas inamovible » et promis un changement de fond, qui, affirme Thomas Lubanga, n'est jamais intervenu. Le 28 mai 2025, Max Nissan Amadé, présenté comme l'émissaire du président de la République, est reçu par la CRP en Ouganda pour un échange consacré à la pacification de l'Ituri. Un mémorandum décrivant la situation jugée chaotique du pays et de la province lui est remis à cette occasion. Thomas Lubanga affirme avoir espéré une réponse concrète aux demandes transmises ; il dit s'être retrouvé face à des conseillers qu'il juge mal informés de la situation sur le terrain. Il évoque par ailleurs un troisième mémorandum, remis selon lui à des évêques venus le rencontrer en Ouganda et chargés de le transmettre au chef de l'État. Ces échanges sont présentés, du côté de la présidence, comme une main tendue en vue d'une paix durable. Le mouvement affirme pourtant n'avoir reçu, depuis, aucun écho officiel. C'est dans ce contexte de blocage que l'Ouganda relance, en 2026, une médiation directe. Une première rencontre se tient en avril à Kampala, à l'initiative ougandaise. La CRP y présente plusieurs revendications, dont le départ du général Luboya. Selon des informations recueillies par RFI, les délégués de Kinshasa seraient repartis avec ces demandes, sans qu'aucune position officielle n'ait été communiquée depuis. Une semaine après cette rencontre, la CRP décrète un cessez-le-feu unilatéral. Faute d'évolution, le mouvement saisit ensuite les autorités ougandaises pour leur faire part du statu quo. Thomas Lubanga affirme avoir également adressé un courrier aux autorités congolaises proposant la remise de prisonniers de guerre détenus par son mouvement ; il dit être resté, à ce jour, sans réponse. La médiation ougandaise, de son côté, n'a pas communiqué sur une éventuelle prochaine étape. Et, sur le terrain, le cessez-le-feu n'a pas tenu : au moins deux accrochages ont été documentés entre la CRP et les FARDC, fin-mai puis début-juin. **Des revendications.** Les demandes portées aujourd'hui par la CRP ne sont pas sans écho avec celles formulées, trois ans plus tôt, de celles des preneurs d'otage de Lubanga, en 2022 : fin de l'état de siège, libération de prisonniers, amnistie. Le mémorandum adressé par la CRP au président de la République reprend et détaille ces exigences : la fin de l'état de siège et le rappel du général Luboya à Kinshasa, la réhabilitation des autorités civiles, le retrait des FARDC des zones de Bule-Fataki et Mabanga-Dhego, l'arrestation de militaires et milices alliées à l'armée (les Wazalendo) qui se seraient filmés en train de brûler des personnes vivantes dans un camp à Rhoo, le désarmement de la Codeco, du Front patriotique et intégrationniste du Congo et des Wazalendo, la libération des personnes arrêtées pour leur appartenance présumée à la CRP... Le même mémorandum accuse par ailleurs les FARDC d'avoir, par l'intermédiaire du général Luboya, soutenu des éléments de la Codeco dans des attaques contre l'UPDF à Fataki et sur la RN27, attaques qui auraient coûté la vie à plusieurs officiers et soldats des FARDC engagés aux côtés de la Codeco.



Contacté par RFI le 19 juin 2026, un porte-parole des FARDC a démenti en bloc ces accusations, sans s'exprimer spécifiquement sur cet épisode. Interrogé sur ses priorités actuelles, Thomas Lubanga place en tête le jugement des responsables de l'état de siège, à commencer par le général Luboya et son entourage, qu'il souhaite voir « déférés devant la justice ». Ce n'est qu'ensuite, dit-il, que devrait débiter le désarmement des groupes armés, en commençant selon lui par la Codeco. Il qualifie l'état de siège de couverture pour la mauvaise gouvernance du pays, le décrivant comme « du vernis sur du bois pourri ». **Un retour ?** Sur un éventuel retour en République démocratique du Congo, il se dit prêt à rentrer, mais uniquement dans un village qu'il considère sécurisé. Il explique enfin le choix de limiter, pour l'instant, les discussions à la seule province de l'Ituri : en attendant ce qu'il appelle un « véritable dialogue », la dimension nationale des revendications de la CRP a été mise de côté, une ligne que le mémorandum confirme en réservant les grandes questions nationales au dialogue inclusif entre Congolais à venir, sous médiation de l'Union africaine, avec le concours de la Communauté est-africaine (EAC), de l'Angola, de la Conférence épiscopale (catholiques) et de l'Eglise du Christ au Congo (ECC). Sur l'avenir de son mouvement, Thomas Lubanga exclut toute dissolution ou transformation en parti politique. Ses troupes restent, dit-il, en alerte maximale, sans opération offensive en cours, une retenue qu'il explique notamment par le contexte de l'épidémie d'Ebola dans la région. De l'allié reçu à N'Sele en 2020 au chef de mouvement armé accusé d'avoir facilité une alliance avec l'AFC/M23, en passant par une rupture avec l'administration militaire de l'état de siège et des combats contre les armées congolaise et ougandaise, Thomas Lubanga aura, en quatre ans, changé plusieurs fois de statut aux yeux de Kinshasa. Aucun des canaux de discussion ouverts depuis 2025, ni les appels de mai de cette même année, ni la médiation ougandaise relancée en 2026, n'a pour l'instant débouché sur une réponse publique et officielle de la présidence congolaise aux demandes de la CRP. (RFI),

Dimanche 21 juin.

La Cenco tire la sonnette d'alarme sur une « nation en péril ». Malgré la signature de différents accords de paix, les violences continuent de faire rage. Les évêques évoquent la prolifération des groupes armés, les massacres de civils et le drame humanitaire des populations déplacées. Pour l'épiscopat congolais, le constat est alarmant : la situation reste dramatique et met en péril non seulement la stabilité régionale, mais également la cohésion nationale. Sur le plan socio-économique, la Cenco reconnaît certaines avancées, notamment dans le domaine des infrastructures et des routes. Toutefois, ces efforts restent, selon elle, largement insuffisants pour améliorer les conditions de vie de la majorité des Congolais. La précarité demeure, insiste-t-elle, la réalité quotidienne d'une grande partie de la population, accentuant les frustrations sociales et creusant davantage les inégalités. C'est surtout sur le terrain politique que les évêques expriment leur plus grande inquiétude. Ils dénoncent la montée des tensions autour d'un éventuel projet de modification de la Constitution. Selon la Cenco, ce débat se déroule dans un climat pesant, marqué par la peur, les pressions et la répression des voix discordantes. Une situation jugée préoccupante, car elle pourrait remettre en cause les fondements du pacte républicain. Les évêques mettent en garde contre toute tentative de passage en force. Au cœur du message de la Cenco se trouve un appel fort à préserver les piliers fondamentaux de la nation : la paix, l'unité et l'avenir de la République démocratique du Congo.

DRC mining week : cap sur un secteur minier plus responsable et moteur de développement. La DRC Mining Week s'est clôturée, le 19 juin, à Lubumbashi, après plusieurs jours d'échanges consacrés à l'avenir du secteur minier en RDC. Ce grand rendez-vous d'affaires a réuni entreprises minières, opérateurs économiques, organisations de la société civile ainsi qu'un large panel d'experts nationaux et internationaux. Au cœur des discussions : la transformation du secteur minier en un véritable levier de développement durable pour le pays. Présent à ces assises, le système des Nations Unies a exprimé sa volonté d'accompagner le gouvernement congolais dans cette transformation. L'objectif affiché est clair : promouvoir une exploitation minière responsable, qui repose sur la transparence, l'amélioration des conditions de travail et la formalisation du secteur artisanal. Une démarche jugée essentielle dans un pays où l'activité minière constitue un pilier de l'économie. Les Nations Unies mettent également l'accent sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, un enjeu majeur en RDC. Pour l'organisation, il est crucial de renforcer les mécanismes de contrôle afin de mieux réguler le secteur et garantir une gestion équitable des richesses minières. Dans le même élan, l'ONU insiste sur la nécessité de favoriser l'inclusion économique, notamment en intégrant davantage les femmes et les jeunes dans les chaînes de valeur du secteur minier. Une approche qui vise à élargir les opportunités économiques et à réduire les inégalités.

Décentralisation au Nord-Kivu : Kasindi devient commune rurale et Oicha érigée en ville. Deux entités territoriales de Beni viennent de franchir un cap important : Kasindi-Lubirigha et Oicha ont changé officiellement de statut, depuis le 19 juin. C'est la matérialisation d'une décision du Gouvernement qui s'inscrit dans une dynamique de décentralisation et de



renforcement de la gouvernance locale. Désormais, Kasindi-Lubirigha, située à environ 85 kilomètres de la ville de Beni, est érigée en commune rurale, tandis qu'Oicha, jusque-là considérée comme une commune, accède au rang de ville.

Lundi 22 juin.

Examen d'Etat 2026 : plus d'1 million d'élèves finalistes entament la session ordinaire ce lundi, 22 juin sur tout le territoire de la RDC, y compris dans des centres hors frontières. Pour cette édition, le nombre total de candidats inscrits à l'épreuve de dissertation du cycle long s'élève à 1.079.675, dont 482.557 filles (44,7 %) et 597.118 garçons (55,3 %). Ils sont répartis dans plus de 3.000 centres à travers le pays et dans quelques pays voisins. Selon la ministre de l'Éducation nationale, l'éducation doit demeurer un espace neutre, protégé et respecté. Les conflits armés ne devraient pas empêcher les enfants de présenter ces épreuves nationales dans le calme, la sécurité et la dignité. Elle a par ailleurs remercié les partenaires pour leur appui logistique dans l'acheminement des malles d'items vers les zones sous occupation des forces rebelles. Au-delà de l'organisation matérielle des épreuves, Raïssa Malu indique que son ministère poursuit la modernisation de toute la chaîne de l'Examen d'État, en particulier les phases de traitement et de correction des copies.

Une maladie inconnue fait 14 morts en 2 semaines dans le territoire de Bulungu. Cette situation crée une grande panique au sein de la population locale, occasionnant le déplacement massif des familles vers le territoire voisin d'Idiofa et ses environs. Le ministre honoraire de la santé du Kwilu, Dr Bena Mutuy, a confirmé l'information, évoquant, lui, une vingtaine de morts déjà enregistrés.

Le gouvernement annonce la gratuité des soins pour toutes les maladies en Ituri. Épicentre de l'épidémie d'Ebola de souche bundibugyo qui a déjà causé 247 décès parmi les 956 cas recensés dans le pays, la province a fait l'objet d'une annonce exceptionnelle de la part du gouvernement, à savoir la prise en charge financière des consultations et des soins pour toutes les maladies. Faite à l'occasion d'une visite du ministre congolais de la Santé, à Bunia et dans la cité minière de Mongbwalu d'où est partie l'épidémie, l'annonce a un objectif : faire en sorte qu'Ebola ne relègue pas au second plan les autres urgences sanitaires alors que la riposte au virus mobilise de très importants moyens. Pour financer ce programme, Roger Kamba évoque la taxe pour la promotion de la santé entrée en vigueur en mars dernier, ainsi que l'assurance maladie obligatoire annoncée pour les prochaines semaines. L'Ituri devient ainsi la province pilote d'un projet que les autorités disent vouloir étendre à l'ensemble du pays. En ce qui concerne les soignants, les autorités ont promis une indemnisation aux familles de ceux décédés d'Ebola, comme cela est déjà arrivé à une dizaine d'entre eux. Quant aux médecins engagés dans la riposte, leur prime de risque sera doublée. **Deux cas d'Ebola confirmés dans le site de déplacés de Kigonze à Bunia, les équipes de riposte renforcent la surveillance.** Ces deux cas figurent parmi une dizaine de décès enregistrés les 16 et 17 juin derniers. Depuis lors, de nouveaux décès sont signalés presque quotidiennement au sein du camp. Le gestionnaire du site indique qu'au moins trente déplacés sont morts depuis le mois de mai d'une maladie dont l'origine n'a pas encore été totalement établie. Plusieurs malades présentaient toutefois des symptômes compatibles avec Ebola, notamment des vomissements et des diarrhées. Des prélèvements ont été réalisés par les équipes de riposte et les analyses se poursuivent afin de confirmer ou d'écarter d'autres cas parmi les décès enregistrés. Face au risque de propagation de la maladie dans ce camp densément peuplé, les équipes sanitaires ont renforcé les opérations de surveillance, rapporte le gestionnaire du site. Les agents de riposte procèdent actuellement à l'identification et au suivi des personnes ayant été en contact avec les malades afin d'interrompre les chaînes de transmission. Des séances de formation sont également organisées à l'intention des relais communautaires chargés de sensibiliser les déplacés sur les mesures de prévention. Malgré les efforts déployés, les autorités sanitaires se heurtent à plusieurs obstacles. Une partie des habitants continue de remettre en question l'existence même de la maladie et ne respecte pas toujours les mesures de prévention recommandées. La manipulation des corps des personnes décédées, pratique à haut risque dans le contexte d'Ebola, demeure notamment une source de préoccupation pour les équipes médicales.

Plus de 200 armes et munitions de la milice Mobondo remises aux Fardc à Kinshasa. L'arsenal récupéré témoigne de la puissance de feu qu'engrangeait cette milice. Il comprend : des fusils d'assaut AK-47 ; des lance-roquettes ; des mitrailleuses et des grenades. Ce processus de reddition et de désarmement cible principalement l'espace Grand Bandundu, le Kongo-Central et la partie est de Kinshasa, des secteurs durement secoués par les atrocités liées au phénomène Mobondo depuis sa création. Parallèlement à la récupération des armes, le processus de démobilisation s'accélère. De nombreux anciens combattants Mobondo ont choisi de se rendre pour s'inscrire dans un parcours de réinsertion. Plusieurs centaines d'entre eux sont actuellement regroupés en périphérie de la capitale afin de suivre une formation professionnelle ou militaire. Certains ont exprimé la volonté d'intégrer l'armée régulière pour aller défendre la patrie dans l'Est du pays.



RDC : la Cour des comptes épingle la redistribution de la redevance minière, cette taxe versée par les sociétés d'exploitation. En RDC, l'argent destiné aux provinces et aux entités locales situées près des mines ne suit pas toujours le circuit prévu par la loi. C'est ce que révèle le rapport public annuel de la Cour des comptes, consacré aux exercices budgétaires 2024 et 2025. La Cour des comptes a recensé plusieurs cas où cet argent est bloqué ou mal redistribué. Des autorités provinciales sont mises en cause. Le Code minier prévoit que la redevance versée par les sociétés d'exploitation soit répartie en quatre parts : 50% pour le pouvoir central, 25% pour la province, 15% pour l'entité territoriale décentralisée où se trouve le site, et 10% pour le Fonds minier des générations futures. Au Kasai oriental, par exemple, la Cour des comptes a constaté, lors de deux audits successifs, que le compte destiné au secteur minier de Kakangayi est resté sous la gestion du gouverneur de province, puisque le gouvernement provincial a persisté à refuser l'ouverture d'un compte dédié. Au Sud-Kivu, c'est la division provinciale des Mines qui gère la part destinée aux entités locales et qui en redistribue une partie à elle-même. D'autres cas, en-dehors même de la procédure légale : à Lubumbashi, la commune de Manika a reçu des fonds versés directement par l'entreprise Thomas Mining, hors du circuit de répartition prévu. Même schéma pour la chefferie de Kaponda, qui a perçu de l'argent directement de la société Somika. (RFI)

600 « bâtisseurs de la nation » déjà transférés à Kinshasa pour l'assainissement de la ville. Selon le commandant du Service national et de la Task force chargée de l'assainissement de Kinshasa, un premier groupe de six cents travailleurs du Service national appelés « bâtisseurs de la nation » est arrivé dans la capitale ce dimanche 21 juin, au terme de quatre rotations d'avion, pour travailler à l'assainissement de la capitale congolaise. Au total, plus de quatre mille anciens bandits urbains (ex-Kuluna), rééduqués au Service national, sont attendus dans les prochains jours pour participer au vaste chantier d'assainissement de la ville, sous la supervision du Service national. Cette mobilisation d'envergure est présentée comme un tournant dans la lutte contre l'insalubrité à Kinshasa, une ville confrontée depuis plusieurs années à des défis persistants en matière de gestion des déchets et de propreté urbaine. Les autorités espèrent que cette initiative permettra non seulement d'améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi de renforcer la discipline citoyenne. Alors que les habitants attendent des changements visibles, cette opération constitue un test majeur pour le Service national et sa capacité à transformer durablement l'image de la capitale congolaise.

Mardi 23 juin.

Une trentaine d'élèves finalistes victimes d'une attaque armée sur le chemin des centres d'examen d'État à Walikale. Les élèves se rendaient vers les centres de passation de l'Examen d'État à Ntoto et Byungu, après un trajet de 26 km à pied. Ils ont été dépouillés de leurs biens, notamment des cahiers, téléphones, argent et autres effets personnels. Les sources locales indiquent que trois élèves filles auraient été victimes de violences sexuelles avant que les assaillants ne relâchent le groupe. Malgré l'attaque, les élèves ont poursuivi leur route et ont rejoint les centres d'examen. Des notables de Walikale appellent des mesures pour sécuriser les candidats et populations civiles. **Examen d'État 2026 à Fataki : près de 50 % de finalistes absents à cause des violences armées.** Le bilan de la première journée de passation des épreuves au centre de Fataki-Centre : sur 263 candidats attendus au total dans cette juridiction, seuls 138 élèves ont répondu présents, dont 78 filles. 125 finalistes manquent à l'appel, soit un taux d'absence d'environ 48 %. Cette déperdition massive est la conséquence directe des conflits armés qui vident les localités de leurs habitants. Plusieurs notables de la région demandent officiellement au gouvernement l'organisation d'une session de rattrapage spéciale afin de ne pas briser l'avenir académique de ces centaines d'élèves déplacés.

Le président du Burundi reçu en visite d'État. Le président du Burundi et son épouse ont été accueillis par le couple présidentiel congolais. Évariste Ndayishimiye arrive avec deux casquettes si l'on peut dire puisqu'il est aussi le président en exercice de l'Union africaine pour cette année 2026. Du point de vue bilatéral, au cœur de cette visite, il y a les questions sécuritaires. Gitega est un allié de Kinshasa sur le plan diplomatique, mais aussi et surtout sur le plan militaire. On peut estimer à 10 000 le nombre de soldats burundais engagés dans les combats contre les groupes armés dans la province du Sud-Kivu, notamment contre l'AFC/M23 et les Twirwaneh, une milice locale alliée au mouvement politico-militaire. Côté Union africaine, il sera davantage question des processus de paix, au point mort ces dernières semaines. Mais aussi de la réponse à la crise Ebola qui sévit en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. Enfin, Kinshasa compte sur l'appui du Burundi, à la tête de l'UA, concernant la candidature congolaise pour le poste de Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). La Congolaise Juliana Lumumba est face à la Rwandaise Louise Mushikiwabo, qui brigue un troisième mandat, à la Mauritanienne Coumba Ba et au Roumain Dacian Ciolos. (RFI)

Les Fardc capturent 16 miliciens Maï-Maï lors d'une offensive à Mambasa. Les Fardc ont mené une opération de nettoyage d'envergure, le 20 juin 2026, au village de Bengasoli, situé à une vingtaine de km de Mambasa (Ituri). Bien qu'ils



se réclament membres du groupe des « Volontaires d'autodéfense » venus pour combattre les rebelles ADF, ces miliciens se rendaient coupables de nombreuses exactions et de violations des droits humains contre la population locale. Cette riposte militaire a été chaleureusement saluée dans la région. Le Conseil territorial de la Jeunesse a exprimé sa gratitude, soulignant que cette intervention redonne de l'espoir aux habitants de Bengasoli, qui vivaient sous la terreur de ces hommes armés.

RDC-Rwanda : près de 280 000 réfugiés et demandeurs d'asile recensés dans les deux pays. Réunis le 22 juin 2026 à Addis-Abeba, les représentants de la RDC, du Rwanda et du HCR ont adopté une feuille de route 2026-2027 destinée à accélérer le rapatriement volontaire des réfugiés des deux pays. Les deux pays continuent d'accueillir un nombre important de réfugiés et de demandeurs d'asile : la RDC héberge actuellement 196 289 réfugiés et demandeurs d'asile rwandais, dont 75 421 sont enregistrés biométriquement, tandis que le Rwanda accueille 84 456 réfugiés et demandeurs d'asile congolais. La question des réfugiés a toujours figuré parmi les principaux points de discord entre Kinshasa et Kigali, mais également entre le gouvernement congolais et la rébellion de l'AFC/M23. C'est dans ce contexte que cette problématique a été intégrée aux discussions menées dans le cadre de l'Accord de paix de Washington, signé entre la RDC et le Rwanda sous les auspices des États-Unis d'Amérique. La question des réfugiés est également au cœur du processus de Doha, engagé après la signature de la déclaration de principes entre Kinshasa et la rébellion de l'AFC/M23, sous la médiation de l'État du Qatar. (Actualité CD)

Tshopo : l'assemblée provinciale valide les projets communautaires financés par le FRIVAO pour la réparation des victimes. Lors des échanges, victimes, leaders religieux et membres de la société civile se sont accordés sur la nécessité de «réparer le tissu social », dans une démarche de réconciliation et de reconstruction communautaire. Financés par le Fonds de réparation et d'indemnisation des victimes des activités illicites de l'Ouganda en RDC, les premiers projets ciblent des priorités humanitaires et économiques, notamment la construction d'écoles, d'hôpitaux et de marchés, la réhabilitation des routes de desserte-agricole, l'amélioration de l'accès à l'eau potable via la Regideso, ainsi que la restauration du site touristique des chutes Wagenya. Un mémorial dédié aux victimes est également prévu. Condamné en 2022 par la Cour internationale de Justice pour ses activités militaires en RDC, l'Ouganda est tenu de verser des réparations évaluées à plusieurs millions de dollars sur plusieurs années, selon les dispositions prévues dans le cadre du FRIVAO. « Réparer le tissu social », ont souligné les parties prenantes comme objectif central du processus engagé dans la province.

Mercredi 24 juin.

La RDC réclame officiellement à la Belgique la restitution de restes humains emportés durant la colonisation. Plus de 500 restes humains, principalement congolais mais aussi rwandais et burundais, se trouveraient encore dans des institutions belges. Les autorités belges ont décidé depuis la dernière décennie de remettre à plat l'héritage colonial de leur pays. Pour le gouvernement fédéral, des restes humains rapportés en Europe comme trophées ou comme objets ethnographiques au XIXème et au XXème siècles n'ont pas leur place en 2026 dans des musées. Les scientifiques d'un groupe de travail nommé par le Parlement belge ont jugé que devaient être rapatriés « tous les restes humains historiques en rapport direct avec le passé colonial de la Belgique ». La Première ministre congolaise souligne dans sa lettre que les spécimens détenus au Muséum des Sciences naturelles de Bruxelles appartiennent à des morts qui « doivent pouvoir reposer dignement dans leur terre d'origine et ne peuvent être considérés comme des objets de collection ». (RFI)

Journée nationale du poisson : les pisciculteurs du Maniema réclament l'appui de l'État pour relancer la filière. Le Maniema possède une riche histoire aquacole. Avant l'indépendance, la province s'imposait comme l'un des poumons nourriciers de la RDC en produisant plus d'une tonne de poissons par cycle de production, affirme l'Union des associations des aquaculteurs du Maniema. Cette performance reposait sur des infrastructures piscicoles de premier plan. Aujourd'hui, ce réseau d'infrastructures autrefois florissant n'est plus que l'ombre de lui-même, privant la région d'une source majeure de protéines. « Le grand problème que nous avons, c'est les alevins. Nous manquons de ressources pour en obtenir et en mettre dans nos étangs. Parfois, avec la sécheresse, les eaux s'assèchent. Pour s'en procurer, il faut aller pêcher directement dans les rivières. Puisque nous nous adonnons à la pisciculture, l'État devrait jeter un œil favorable sur ce secteur pour nous propulser.

La RDC lance la campagne « One Voice » pour lutter contre les violences sexuelles. Le lancement de cette campagne coïncide avec le début du mandat de la RDC à la présidence de l'Alliance internationale de l'initiative sur la prévention de la violence sexuelle (PSVI). Cette prise de responsabilité intervient symboliquement au lendemain de la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, commémorée chaque 19 juin. Cette prise de



parole à la PSVI traduit une ambition claire pour la diplomatie congolaise d'internationaliser sa lutte contre les violences sexuelles et de porter la voix des victimes congolaises au plus haut niveau des instances mondiales, précise le service de communication du ministre. Durant son mandat à la tête de la PSVI, le gouvernement prévoit de lancer plusieurs chantiers de sensibilisation et de régulation, parmi lesquels : l'organisation d'un grand forum provincial axé sur la masculinité positive ; la mise en place de stratégies de lutte contre la cyberviolence et d'autres thématiques connexes liées au genre.

Beni : l'armée annonce la libération d'une dizaine d'otages des ADF. Ces interventions des Fardc s'inscrivent dans le cadre de la traque des groupes armés actifs dans la région. Les otages libérés, ont été pris en charge après leur extraction des zones sous contrôle des rebelles. La situation sécuritaire demeure préoccupante dans le territoire de Beni. Les ADF continuent de mener des incursions meurtrières dans plusieurs villages. D'après les notables locaux, près d'une quarantaine de civils ont été tués récemment dans cette partie du Nord-Kivu, illustrant la persistance de l'insécurité.

La SAVOC recommande des réformes juridiques protectrices pour les veuves et les orphelins en RDC. Selon la Synergie des associations des veuves et orphelins, plusieurs veuves et orphelins sont sujets à spoliation des biens, l'exclusion successorale, la discrimination sociale et le manque d'opportunités économiques. Malgré l'existence de lois qui les protègent, ces derniers sont contraints de vivre avec le poids des coutumes parfois sévères envers eux. A l'occasion de la journée qui leur est dédiée, le 23 juin, la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant a réaffirmé la volonté du Gouvernement de garantir leur protection et de faciliter leur accès aux ressources économiques : « Nous nous engageons à renforcer la protection juridique des veuves dans les affaires successorales, en valorisant le code de la famille et en offrant en accompagnement juridique adapté. Nous nous engageons à promouvoir l'accès aux ressources économiques en facilitant l'intégration des veuves dans le programme de microfinances, de formation professionnelles et d'activités génératrices des revenus ».

Est de la RDC : les Fardc rejettent les accusations d'extermination communautaire et mettent en garde contre les tentatives de l'AFC/M23 d'instrumentalisation identitaire. "Les Forces Armées de la RDC rejettent catégoriquement les accusations faisant état de prétendus massacres, exterminations ou persécutions dirigés contre une quelconque communauté congolaise. Ces allégations sont dénuées de tout fondement. Elles interviennent alors que plusieurs rapports des Nations Unies et d'organisations internationales de défense des droits humains ont documenté de graves violations imputées à la Coalition RDF-AFC/M23, notamment des exécutions sommaires, des assassinats de civils, des enlèvements, des recrutements forcés, des violences sexuelles, des déplacements forcés de populations et d'autres violations graves du droit international humanitaire" ont-elles dénoncé dans le communiqué. Les Fardc considèrent que ces accusations " mensongères " et " cyniques " visent à travestir la réalité des faits et à soustraire cette coalition à ses responsabilités. Elles dénoncent également avec vigueur ce qu'elles qualifient de tentative de la coalition RDF-AFC/M23 d'instrumentaliser les identités communautaires et les appartenances linguistiques afin de semer la division entre les Congolais. Par ailleurs, les Fardc rappellent que les premières victimes de la guerre d'agression menée par la coalition RDF-AFC/M23 demeurent les populations congolaises vivant dans les provinces de l'Est du pays. Depuis plusieurs années, font-elles remarquer, ces populations subissent les conséquences directes de l'insécurité, des déplacements forcés, des exactions et des violations des droits humains liées aux activités de cette coalition et de ses alliés. Cette nouvelle sortie des Fardc intervient dans un contexte marqué par la persistance des tensions entre Kinshasa et l'AFC/M23 ainsi que par la poursuite des hostilités dans l'Est de la RDC. (Actualité.CD)

Jeudi 25 juin.

VillageReach et ses partenaires renforcent la riposte contre Ebola en Ituri. L'organisation VillageReach, avec le soutien de l'Unicef, a remis le 24 juin à Bunia, un premier lot d'équipements de protection et de médicaments destinés aux équipes engagées dans la lutte contre l'Ebola. À terme, plus de 263.000 équipements de protection seront mis à la disposition des intervenants. « À travers cette dotation, nous voulons renforcer la sécurité des équipes déployées sur le terrain, soutenir la prise en charge des personnes affectées et préserver la continuité des services de santé ». VillageReach prévoit également d'appuyer le transport des échantillons vers les laboratoires afin d'accélérer la confirmation des cas et la formation de près de mille relais communautaires dans huit zones de santé de l'Ituri pour renforcer la surveillance épidémiologique.

Kinshasa : Daniel Bumba recadre fermement la "Force du Progrès". Face à plusieurs accusations d'abus, notamment l'imposition de taxes illégales, des violences contre des citoyens et des tentatives de substitution à l'autorité de l'État par la « Force du progrès », une structure affiliée à la jeunesse du parti politique UDPS, le gouverneur de Kinshasa est monté au



créneau, le 23 juin et a tenu à rappeler les limites à ne pas franchir. « Vous voulez prendre la place de l'État, ce qui est inadmissible et inacceptable. Vous n'êtes pas là pour vous substituer à l'État ». Les autorités provinciales entendent désormais renforcer les mesures pour restaurer l'ordre et protéger les citoyens contre toute forme d'abus dans la capitale congolaise.

Tension politique en RDC : des acteurs de la société civile appellent les politiques au dialogue et à la retenue.

L'Alliance des leaders réformateurs de la société civile de la RDC (ALERSOC) constate avec inquiétude une recrudescence de l'intolérance et des discours de haine tribale à travers le pays. Pour le coordonnateur de cette structure, les divergences politiques ne doivent en aucun cas mettre en péril l'unité du territoire national. Face à cette période d'incertitudes, l'organisation citoyenne exhorte les différentes forces politiques à privilégier la voie du dialogue afin de dégager un compromis sur les questions brûlantes de l'heure et d'écarter définitivement le spectre d'une guerre civile. Sur le plan international et sécuritaire, l'ALERSOC ne cache pas ses attentes. Elle lance un appel pressant à la Communauté internationale pour qu'elle passe des discours aux actes. La structure exige l'application stricte et effective des résolutions de l'ONU, en insistant particulièrement sur la Résolution 2773 du 21 février 2025, qui ordonne le retrait immédiat de l'armée rwandaise du sol de la RDC.

RDC : vers une révision en hausse du budget de l'État pour 2026 ? Selon le ministre du Budget de la RDC, ce collectif budgétaire répond à « l'évolution du cadre macroéconomique » et à des recettes non intégrées au budget initial. Il évoque une hausse de la production et des exportations de cuivre, conjuguée à une remontée des cours du cuivre et du cobalt. Des facteurs qui auraient permis d'augmenter les recettes propres de l'État, malgré un recul des financements extérieurs. Sur ce dernier point, les états de suivi budgétaire du ministère montrent qu'aucun paiement sur ressources extérieures n'avait été exécuté à la fin mars, contre un taux d'exécution de 56,4 % sur les ressources propres. Le Fonds monétaire international (FMI), dans son rapport de janvier, confirme une croissance du secteur extractif proche de 12 % en 2024, tirée par le cuivre et le cobalt, tandis que les dépenses sécuritaires liées au conflit dans l'est de la RDC continuent de peser sur l'exécution du budget. Résultat avancé par Adolphe Muzito : les ressources propres de l'État passeraient de 10 milliards à environ 15,5 milliards de dollars cette année. Le texte doit être adopté en commission puis en plénière, avant transmission au Sénat. (RFI)

Le gouvernement impose désormais une période d'observation de 21 jours pour les personnes venant des zones affectées par Ebola, avant d'effectuer un déplacement sur le territoire national ou à l'international. L'instauration d'une période de suivi de 21 jours, correspondant à la durée maximale d'incubation du virus, les autorités congolaises entendent renforcer la surveillance des personnes potentiellement exposées et limiter les risques de propagation de la maladie à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Plus d'une dizaine d'agents de santé ont déjà contracté le virus depuis le début de l'épidémie. Un bilan qui témoigne des risques auxquels sont exposés les intervenants chargés de la prise en charge des patients.

Minerais : Washington sanctionne une raffinerie d'or rwandaise et un réseau lié à l'AFC/M23. Selon Washington, l'or extrait des mines sous contrôle M23 au Sud-Kivu était transporté sous escorte des Forces de défense rwandaises jusqu'à Rusizi, puis acheminé vers Gasabo Gold à Kigali. Au début 2026, au moins 60 kilogrammes d'or auraient transité par ce circuit, représentant plusieurs millions de dollars. Le président de Gasabo Gold, Jean Malic Kalima, son directeur général, Bosco Kayobotsi, ainsi que trois sociétés minières rwandaises contrôlées par Kalima, Bugambira Mines LTD, Wolfram Mining and Processing LTD et Rwinkwavu Mining Corporation LTD, figurent également parmi les entités sanctionnées. Leurs avoirs aux États-Unis sont gelés et toute transaction avec des personnes américaines leur est désormais interdite. Ces sanctions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de Washington signés le 4 décembre 2025 entre la RDC et le Rwanda. L'Union européenne avait déjà sanctionné Gasabo Gold pour des faits similaires. (Actualité.CD)

Vendredi 26 juin.

Un député provincial exige l'arrêt des activités de Ruashi Mining, accusée de pollution à Kolwezi. L' élu affirme que les habitants vivant autour du site font face à une dégradation progressive de leurs conditions de vie depuis le début des activités de l'entreprise, il y a environ six mois. « Les enfants sont en train de saigner par le nez, les toitures sont détériorées, perforées par ces acides », a-t-il déclaré. Il demande l'implication des autorités gouvernementales afin d'évaluer la situation, de prendre des mesures contre la pollution dénoncée et d'envisager des réparations pour les populations



affectées. Il plaide également pour l'arrêt temporaire des activités de l'entreprise, en attendant la délocalisation des riverains exposés.

Ituri : la dégradation de la route Komanda-Mambasa expose les usagers aux attaques des ADF. Cette situation paralyse l'activité économique sur cette route hautement stratégique, qui relie les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, de la Tshopo et du Haut-Uele. Le calvaire des usagers s'accroît au quotidien sur ce tronçon de la RN4 long d'environ 90 kilomètres. L'apparition de multiples bourbiers géants ralentit fortement le trafic, notamment dans la zone de Bahaha. Ce secteur est pourtant connu pour être régulièrement ciblé par des incursions meurtrières des rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF). En conséquence, des dizaines de véhicules transportant des marchandises et des passagers en provenance de Bunia, Beni, Butembo ou encore de Kisangani, se retrouvent régulièrement immobilisés au milieu de nulle part pendant plusieurs heures, voire des nuits entières, sans aucune possibilité de contourner ces zones impraticables. Cette paralysie suscite la colère des opérateurs économiques et des transporteurs locaux, qui dénoncent l'inaction des autorités. Ils rappellent qu'ils s'acquittent régulièrement de lourdes redevances, notamment des taxes de péage-route qui s'élèvent à près de 300 dollars américains par camion. Pour les acteurs économiques, l'État doit assumer ses responsabilités régaliennes en réhabilitant cette route d'intérêt national, afin de fluidifier le commerce interprovincial et de soustraire les voyageurs aux exactions des groupes armés.

Les tradipraticiens s'engagent dans la sensibilisation communautaire contre l'épidémie d'Ebola à Bunia. Longtemps pointés du doigt comme des vecteurs potentiels de propagation de l'épidémie, les tradipraticiens de Bunia s'engagent désormais activement dans la lutte contre la maladie à virus Ebola en Ituri. À la suite d'une session de formation sur le respect des mesures barrières, ces praticiens de la médecine traditionnelle promettent de sensibiliser leurs communautés et de réorienter les cas suspects, tout en plaidant pour l'obtention d'équipements de protection individuelle. L'épidémie qui sévit depuis plus d'un mois dans 22 zones de santé de la province de l'Ituri, a déjà coûté la vie à plus d'une centaine de personnes. Face à cette urgence sanitaire, l'intégration de la médecine traditionnelle dans la riposte officielle est devenue cruciale.

En RDC, la paix sur le papier, la guerre sur le terrain. Vendredi, devant le Conseil de sécurité, le nouveau chef de la Monusco, James Swan, a résumé cette tension en une formule prudente. « Il est désormais impératif que l'élan soit maintenu et que les engagements pris par les signataires soient pleinement mis en œuvre », a-t-il déclaré. Derrière la retenue du diplomate américain, le constat est limpide : les accords existent, mais la guerre leur échappe encore. Après la percée militaire fulgurante réalisée en janvier 2025 par le Mouvement du 23 mars (M23) dans les provinces congolaises du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, la signature, quelques mois plus tard à Washington, d'un accord de paix entre la RDC et le Rwanda – que les Nations unies accusent de soutenir la rébellion se réclamant de la défense des Tutsis congolais – avait redonné un souffle à la diplomatie. Le chef de la Monusco, M. James Swan, est accueilli à son arrivée à Goma, dans l'est de la RDC. Il est photographié en train de serrer la main de responsables devant un hélicoptère de l'ONU, poursuivant sa visite axée sur le suivi du cessez-le-feu et la protection des civils. Parallèlement aux discussions entre Kinshasa et Kigali, le processus de Doha, associant le gouvernement congolais et le M23, ouvrait la voie à une négociation plus large, sous la médiation du Qatar, des États-Unis, de la Suisse et de l'Union africaine. Mais le terrain demeure fragmenté. Selon James Swan, de violents combats se poursuivent entre le M23, toujours soutenu par les forces rwandaises, et l'armée congolaise, alliée aux groupes d'autodéfense Wazalendo. Dans certaines localités, le gouvernement de Kinshasa est également appuyé par les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe armé hutu fondé par d'anciens responsables du génocide des Tutsis de 1994, que Kigali considère comme une menace directe. Les affrontements se concentrent notamment autour de Rubaya, important bassin minier du Nord-Kivu, ainsi que dans les hauts plateaux du Sud-Kivu. Dans ces zones, la guerre a changé de visage. Drones offensifs, artillerie, armes lourdes : les combats exposent toujours davantage les civils et les infrastructures. Le M23 s'est certes partiellement retiré de certaines localités, conformément aux engagements pris dans le cadre des négociations. Mais ces replis n'ont rien d'un désengagement complet. Le mouvement poursuit la consolidation d'administrations parallèles dans les territoires qu'il contrôle, notamment à Goma et Bukavu, les deux principales villes de l'est congolais. Il cède du terrain ici, tout en consolidant son pouvoir ailleurs. **Une paix encore théorique.** La priorité affichée est désormais la vérification du cessez-le-feu. Le mécanisme prévu dans le cadre du processus de Doha doit encore quitter les salles de négociation pour s'installer sur le terrain. James Swan, dont il s'agissait de la première intervention au Conseil depuis sa nomination au mois de mars, a appelé à son déploiement rapide. La Monusco, qu'il dirige, a déjà fourni au mécanisme des bureaux à Goma et des équipements de protection. Cette architecture diplomatique repose toutefois sur une condition essentielle. Les groupes armés doivent accepter d'être réellement contrôlés et tenir leurs engagements. La menace, toutefois, ne se limite pas au M23. Au Nord-Kivu et en Ituri voisine, les Forces démocratiques alliées (ADF), groupe armé



d'origine ougandaise affilié à l'organisation État islamique, poursuivent leurs attaques. Depuis la précédente réunion du Conseil consacrée à la RDC, elles ont tué 287 civils en Ituri, dont 44 femmes. Dans le territoire de Beni, leur violence a repris ces dernières semaines, faisant 66 morts supplémentaires, parmi lesquels 17 femmes et trois enfants. Pour les habitants, ces chiffres traduisent un quotidien plus qu'ils ne décrivent une statistique. Depuis le 19 mars, la MONUSCO a documenté 632 morts civils au Nord-Kivu et en Ituri. Sur la même période, les Nations Unies ont recensé 1 221 violations des droits humains, dont des violences sexuelles liées au conflit, commises aussi bien par des groupes armés que par des membres des forces de sécurité. Elles ont fait 2 968 victimes, dont 392 femmes et 378 enfants. **Une population prise dans l'étau.** La mission onusienne affirme avoir renforcé ses patrouilles et ses bases opérationnelles mobiles autour des zones ciblées par les ADF et des sites accueillant les déplacés. Depuis le 19 mars, la Monusco et l'armée congolaise ont conduit plus de 2 000 patrouilles conjointes. Mais la mission est elle-même rattrapée par la crise financière qui frappe les opérations de maintien de la paix, au moment même où les besoins explosent. La crise humanitaire, elle, dépasse largement les lignes de front. Près de 27 millions de personnes, soit plus d'un quart de la population congolaise, souffrent d'insécurité alimentaire. Le plan humanitaire de 2026 prévoit d'aider en priorité 7,3 millions de personnes, mais son financement n'est assuré qu'à un peu plus de la moitié. À cette crise s'ajoute désormais l'épidémie d'Ebola, déclarée le 15 mai. Elle frappe une région où les combats entravent déjà le fonctionnement des structures de santé et compliquent l'acheminement des secours. Si l'Organisation mondiale de la santé (OMS) coordonne la riposte, le risque d'une propagation de l'épidémie demeure élevé. Dans ce contexte, la paix ne dépend plus seulement des accords signés à Washington ou à Doha. Elle suppose la réouverture des routes, des banques et des aéroports, la protection des travailleurs humanitaires, le recul effectif des groupes armés et le rétablissement d'une autorité de l'État qui ne se limite pas à la carte administrative du pays. James Swan a conclu en appelant les parties aux accords de Washington et de Doha à « tenir le cap vers une paix durable ». Reste à savoir si, dans l'est de la RDC, la réalité militaire acceptera enfin de suivre le calendrier diplomatique. (ONU Info)

Samedi 27 juin.

La République démocratique du Congo saisit la Cour internationale de justice contre le Rwanda. Le Rwanda est accusé de violer pas moins de quatre conventions internationales : celle sur le génocide, celle sur les discriminations raciales, celle contre la discrimination des femmes, et la convention contre la torture. Depuis plus de trois décennies, dénonce Kinshasa dans un communiqué, les populations civiles de l'est de la RDC sont « l'objet de massacres, de torture, d'exécution extrajudiciaire, et de violences sexuelles ». Pour Kinshasa, les opérations conduites par le Rwanda dans l'est du Congo, soit par son armée, soit via des proxys, ont causé « des déplacements et des souffrances d'une magnitude exceptionnelle ». Dans la liste des proxys dénoncés par Kinshasa, on trouve l'AFDL, le RCD, le CNDP, l'AFC et le Mouvement du M23. Il n'est pas certain néanmoins que la plainte de Kinshasa puisse prospérer pour de simples raisons de technique juridique. C'est la troisième fois que la RDC saisit la plus haute instance judiciaire de l'ONU contre le Rwanda. À chaque fois, les juges se sont déclarés incompétents. Le Rwanda n'a pas donné une compétence automatique à la Cour. Et en l'absence du consentement de Kigali, l'affaire pourrait être de nouveau rejetée par les juges. (RFI)

Le calme revient progressivement dans plusieurs localités de Djugu. Selon un acteur de la société civile dans la zone : « les gens retournent dans la brousse pour cultiver et récolter. La circulation a repris sur les axes LARGU–Massumbuko, Saliboko et Katoto, même tard dans la journée. Les marchés fonctionnent de nouveau. Les habitants de Bahema Nord fréquentent les marchés de Walendu Tatsi à Dzuda, tandis que ceux de Walendu Tatsi viennent aussi vendre et acheter dans les marchés de Massumbuko. On constate que les échanges entre les communautés reprennent progressivement ». Cette reprise des activités économiques favorise également un début de rapprochement entre communautés, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale dans plusieurs villages de Djugu. Malgré ces avancées, la situation reste fragile dans certaines zones. Cette prudence s'explique par un climat de méfiance persistant, notamment après les affrontements entre les FARDC et les combattants du groupe armé CRP. Dans certains cas, des civils auraient été assimilés à des combattants, alimentant ainsi les tensions et les craintes au sein de la population.

Examen d'Etat 2026 : publication de premiers résultats, deux jours après la clôture de la session ordinaire. Le ministère de l'Éducation nationale a publié le 27 juin 2026 la première liste de meilleurs lauréats de l'Examen d'Etat 2025-2026, soit deux jours seulement après la clôture de ces épreuves nationales. La 59^{ème} édition de l'Examen a été marquée par un dispositif de correction moderne, rigoureux et sécurisé, garantissant la rapidité, la fiabilité et la transparence des résultats.



Kivu : un an après l'accord de Washington, les combats persistent sur le terrain. Signé le 27 juin 2025, l'« accord de Washington » visait à mettre fin au conflit entre la RDC et le Rwanda. Parmi ses principales dispositions figuraient le retrait des troupes rwandaises de l'est congolais dans un délai de 90 jours, ainsi que la fin du soutien de Kinshasa aux combattants des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Cependant, à la veille du premier anniversaire de cet accord largement inappliqué, les États-Unis ont de nouveau appelé, dans un communiqué publié le 25 juin 2026, au retrait total des forces rwandaises de l'est de la RDC « sans plus tarder ». **Des affrontements persistants et une crise humanitaire aggravée.** Sur le terrain, la guerre continue de faire rage. Les territoires de Masisi, Rutshuru et Walikale au Nord-Kivu, ainsi que ceux d'Uvira, Fizi et Mwenga au Sud-Kivu, demeurent les plus touchés par les violences. Les combats ont entraîné le déplacement de milliers de civils, contraints de fuir leurs villages. Les destructions matérielles sont également importantes, tandis que les parties au conflit recourent de plus en plus à l'artillerie lourde et aux attaques par drones. Sur le plan économique, certains sites stratégiques échappent toujours au contrôle de l'État congolais. C'est notamment le cas du site de coltan de Rubaya, qui reste sous le contrôle des rebelles de l'AFC/M23, accusés d'être soutenus par le Rwanda. Dans plusieurs zones occupées du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ces derniers ont également mis en place des administrations parallèles. **Le non-respect de l'accord dénoncé au Conseil de sécurité.** Le 26 juin 2026, la question du non-respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de Washington a été largement évoquée devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Massad Boulos, Conseiller principal du Président des États-Unis pour l'Afrique et le Moyen-Orient, a déclaré : « En dépit des progrès, les partis continuent à ne pas honorer leurs obligations. La RDC n'a pas honoré ses obligations pour la neutralisation des FDLR, en tout cas dans les zones contrôlées. Dans le même temps, le Rwanda n'a pas honoré ses engagements de désengagement des forces de défense du Rwanda » Il a également mis en cause le rôle du Rwanda dans le conflit : « Il continue de soutenir les M23. Des progrès sur ces deux volets sont nécessaires depuis très longtemps et les excuses ne sont plus acceptables, les retards non plus ». **Des sanctions déjà en place.** Le responsable américain a rappelé que des sanctions ont déjà été prises pour faire respecter les engagements. « En mars, par exemple, nous avons sanctionné les RDF pour leur soutien, leur formation et leur combat actif aux côtés des M23. Et hier, nous avons mis sous sanction un réseau travaillant en coordination avec les M23 afin de faire sortir illégalement des minerais de l'RDC vers le Rwanda ». Massad Boulos a insisté sur la nécessité de privilégier la voie diplomatique : « Notre message aux partis est clair, cesser cette quête d'une solution militaire à ce conflit, une quête trop dangereuse, et respecter le cadre convenu pour la paix ». **Une médiation toujours en cours.** Ces prises de position s'inscrivent dans le cadre de la médiation menée par les États-Unis, à l'origine de l'accord de paix signé à Washington entre la RDC et le Rwanda. Pour rappel, cet accord faisait suite à des négociations menées sous la médiation conjointe des États-Unis et du Qatar. Le principal groupe rebelle, l'AFC/M23, qui n'était pas signataire, poursuit néanmoins des discussions parallèles avec le gouvernement congolais à Doha.

Dimanche 28 juin.

L'arrivée des casques bleus de la Monusco redonne espoir à Mambasa. Le territoire de Mambasa est en proie, depuis près de quatre mois, à des attaques répétées des ADF. Des dizaines de villages ont été attaqués, causant la mort de plus de 150 personnes, d'importants dégâts matériels ainsi que le déplacement de milliers d'habitants. Pour la société civile Forces vives de Mambasa, la présence des casques bleus aux côtés des militaires des Fardc constitue un appui important dans la lutte contre les groupes armés et pour améliorer la sécurité dans la région. Les représentants des différentes couches de la population se disent prêts à renforcer leur collaboration avec les services de sécurité afin de faciliter les opérations militaires contre les ADF. Ils demandent toutefois aux forces engagées sur le terrain de réagir rapidement et efficacement aux alertes émises par la population. Une délégation mixte de la Monusco séjourne actuellement à Mambasa pour échanger avec les acteurs locaux sur les attentes de la communauté face à la dégradation de la situation sécuritaire dans cette partie de la province de l'Ituri. **Des chefs coutumiers de Mambasa appellent au renforcement du réseau téléphonique pour faire face aux attaques des ADF.** Situé à environ 174 km de Bunia, le territoire de Mambasa est confronté à ce défi de communication qui, selon les chefs coutumiers, aggrave l'insécurité dans une région déjà durement touchée par les violences des groupes armés. Ils estiment que l'amélioration de la couverture téléphonique constitue une priorité pour mieux protéger les populations civiles. Dans plusieurs villages de ce territoire de près de 36 000 km², la couverture téléphonique est inexistante. Cette situation ne concerne pas uniquement le territoire de Mambasa. Contactées, certaines sociétés de téléphonie mobile expliquent que l'insécurité persistante les empêche de déployer leurs équipes techniques dans plusieurs zones de la province. En attendant une amélioration de la couverture réseau, les autorités coutumières estiment que les populations civiles restent particulièrement exposées, faute de pouvoir alerter rapidement les services de sécurité en cas d'attaque.



La FAO assiste plus de 5000 ménages vulnérables affectés par des conflits au Tanganyika. Ces personnes affectées par des conflits ont reçu du cash et d'intrants agricoles dans les zones de santé de Kalemie et Nyemba. D'après la FAO, l'objectif est de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire, d'améliorer la consommation alimentaire des ménages bénéficiaires et de protéger leurs moyens de subsistance grâce à une production agricole d'urgence. Ce projet constitue une réponse rapide aux besoins des populations affectées par les conflits. La plupart d'entre eux, qui vivent depuis des années les conséquences des conflits, saluent ce geste du Fonds humanitaire en RDC et de la FAO.

Ebola et insécurité alimentaire : l'ONU alerte sur une crise critique en RDC. La situation se détériore rapidement dans le pays. Selon l'ONU, l'épidémie d'Ebola continue de s'étendre, passant de 29 à 33 zones de santé affectées en l'espace d'une semaine. **Près de 2,9 millions en insécurité alimentaire aiguë.** Parallèlement à la progression du virus, une autre urgence majeure se confirme : la faim. Près de 2,9 millions de personnes vivant dans les zones touchées sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. À l'échelle de l'Est du pays, ce sont 8,7 millions d'habitants qui peinent à se nourrir correctement. En Ituri, la situation est particulièrement préoccupante. Plus d'un million de personnes nécessitent une aide alimentaire d'urgence. Selon l'ONU, Ebola et la faim se renforcent mutuellement, aggravant la vulnérabilité des populations déjà fragilisées. Sur le plan sanitaire, le seuil des 1 000 cas confirmés a été franchi, avec 267 décès enregistrés. L'Organisation mondiale de la santé souligne qu'il s'agit d'un niveau particulièrement élevé pour un début d'épidémie en RDC. Les centres de traitement sont sous forte pression, avec un taux d'occupation des lits dépassant 80 %. Cette crise s'inscrit dans un contexte déjà instable, marqué par l'insécurité persistante, le manque de financement et la perturbation des marchés. Les restrictions liées à Ebola ralentissent les échanges commerciaux, entraînant une hausse des prix, notamment pour les produits importés. Ebola progresse, la faim aussi, et l'urgence reste totale, selon la même source. **Ebola : interdiction des rassemblements publics à Kinshasa, Tshopo, Bas-Uele et Haut-Uele.** La décision a été prise par le ministre de l'Intérieur, à travers un communiqué adressé aux gouverneurs des provinces concernées samedi 27 juin. Le ministre précise que cette restriction intervient dans un contexte de risque sanitaire accru lié à la circulation du virus Ebola dans certaines zones du pays. **Meetings et marches publics suspendus.** Le communiqué précise que toutes les formes de rassemblements de masse sont désormais interdites dans les quatre provinces concernées. Sont notamment visés : les meetings politiques, les marches et manifestations publiques. Ainsi que tout autre rassemblement susceptible de regrouper un grand nombre de personnes. Pour les autorités, cette mesure vise avant tout à limiter les contacts physiques entre citoyens afin de freiner la propagation du virus. L'opposition qualifie cette décision d'anticonstitutionnelle, estimant qu'elle a été « fabriquée dans les laboratoires de l'UDPS », parti présidentiel auquel appartient le ministre de l'Intérieur.

RDC : le FMI débloque 348 millions de dollars supplémentaires mais émet des alertes sur les finances publiques. Le verdict du conseil d'administration est globalement positif sur le plan financier. Le Fonds débloque environ 348,5 millions de dollars supplémentaires pour la RDC. Cela fait monter le total des décaissements à plus d'un milliard de dollars depuis le lancement des deux programmes, approuvés le 15 janvier 2025. L'institution pointe cependant la situation dans l'est du pays qui reste volatile. Le Fonds évoque aussi une situation humanitaire critique. À cela s'ajoutent, toujours selon le FMI, l'épidémie d'Ebola en cours et des tensions politiques internes croissantes. Sur le plan des finances publiques, le FMI signale deux écarts par rapport aux objectifs fixés à fin décembre. D'abord, le gouvernement a dépensé plus que prévu, notamment à cause des dépenses de sécurité liées au conflit dans l'est du pays. Puis la Banque centrale a changé sa méthode de fixation du taux de change avec le Trésor public, ce qui s'écarte aussi des engagements pris. Le Fonds demande enfin à Kinshasa d'avancer plus vite sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. La RDC reste sur la liste grise du Gafi, l'organisme mondial qui surveille les pays jugés insuffisamment vigilants face au blanchiment et au financement du terrorisme. (RFI)

Lundi 29 juin.

Nord-Kivu : la coalition Fardc-Wazalendo progresse vers Ngungu et Rubaya. D'après des témoignages concordants, les combats ont débuté tôt vendredi matin lorsque des combattants Wazalendo, appuyés par les FARDC, ont lancé des attaques simultanées dans plusieurs entités du territoire de Masisi. L'offensive s'est également étendue à certaines localités du territoire voisin de Kalehe, dans le Sud-Kivu. Après deux jours d'hostilités intenses, la coalition aurait réussi à reprendre le contrôle de plusieurs positions jugées stratégiques. Parmi celles-ci figurent la localité de Kasake, située à proximité de Ngungu et de Rubaya, ainsi que les collines de Runigi et de Kanyarubere, dans le groupement Kibabi. Ces zones offrent un avantage tactique important dans la progression vers les centres urbains. Cependant, la dynamique des combats reste fluctuante. Les sources locales décrivent une situation "volatile", marquée par des échanges de tirs sporadiques et des mouvements de troupes de part et d'autre. **Une situation humanitaire préoccupante.** Sur le plan humanitaire, la reprise des



combats a fortement perturbé la vie des habitants. D'importants mouvements de population ont été enregistrés durant le week-end dans les zones affectées. Des familles entières ont fui les villages exposés aux affrontements, cherchant refuge dans des localités jugées plus sûres.

Est de la RDC : Les grandes puissances n'appartenant pas à la région devraient s'abstenir de traiter les ressources naturelles comme une monnaie d'échange dans le règlement des problèmes régionaux (Chine à l'ONU). Devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'ambassadeur et représentant permanent de la Chine, a rappelé que "le conflit dans l'Est de la RDC se poursuit et l'épidémie d'Ebola a refait surface, aggravant encore la situation sécuritaire et humanitaire en République démocratique du Congo". Face à cette situation, il a souligné que "la communauté internationale doit œuvrer de concert pour inverser la tendance actuelle au plus vite". Le diplomate chinois a ensuite insisté sur la nécessité de traiter les racines économiques du conflit. "Les causes profondes du conflit doivent être prises à bras le corps rapidement et complètement. Les ressources naturelles abondantes de la RDC auraient dû être à la base d'un développement national mais elles sont pillées par des groupes armés, font l'objet d'un trafic qui sont la source du conflit", a déclaré vendredi 26 juin, le représentant de la Chine à l'ONU. Pour Pékin, une meilleure gouvernance du secteur minier constitue un levier essentiel pour restaurer la paix. À cet effet, Fu Cong a affirmé que "la Chine soutient les pays de la région dans leurs efforts pour établir une coopération minière transparente et inclusive afin d'interrompre cette spirale du commerce illicite". Le représentant chinois a également appelé le Conseil de sécurité à renforcer son appui aux initiatives régionales. Selon lui, "le Conseil devrait soutenir les organisations et mécanismes régionaux pour renforcer la transparence et la traçabilité dans les exportations de ces ressources". **L'ambassadeur a exhorté les acteurs extérieurs à adopter une approche plus coopérative.** "Les grandes puissances n'appartenant pas à la région devraient s'abstenir de traiter les ressources naturelles comme étant une monnaie d'échange dans le règlement des problèmes régionaux. Il faut promouvoir une coopération ouverte, sans logique de somme nulle, afin que les populations bénéficient du développement et de l'exploitation des ressources naturelles", a-t-il souligné. La guerre et l'instabilité qui sévissent depuis plus de trois décennies dans l'est de la République démocratique du Congo sont également étroitement liées aux enjeux de prédation économique. Le contrôle de plusieurs sites miniers stratégiques, notamment celui de Rubaya, par des groupes armés, dont l'AFC/M23, alimente un commerce illicite de minerais vers les pays voisins. Selon les autorités congolaises, cette situation prive l'État de recettes fiscales considérables et constitue un frein majeur au développement économique des provinces de l'Est. Le gouvernement congolais soutient de longue date que le conflit est avant tout une « guerre économique » menée par le Rwanda à travers ce qu'il qualifie de « supplétifs », une accusation que Kigali rejette systématiquement. Afin de contribuer à une sortie de crise, les États-Unis ont facilité la signature de l'Accord de Washington entre la RDC et le Rwanda. Ce texte vise à répondre à la fois aux préoccupations sécuritaires et aux enjeux économiques liés à l'exploitation des ressources naturelles. Toutefois, sa mise en œuvre peine encore à produire les résultats attendus. Sur plusieurs dispositions, Kinshasa et Kigali s'accusent mutuellement de ne pas respecter les engagements pris, chacun interprétant certaines clauses de l'accord à sa manière. (Actualité.CD)

L'ONU alerte sur une crise des droits humains « d'une gravité exceptionnelle » dans l'est du pays. Lors de la présentation de sa première mise à jour au Conseil des droits de l'homme à Genève, la Commission d'enquête indépendante des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu de la RDC a dressé un tableau préoccupant de la situation dans ces régions. Elle dénonce une dégradation continue de l'environnement sécuritaire, marquée par des déplacements massifs de population, l'affaiblissement des institutions publiques et un conflit régional complexe. **Violences graves et violations des droits humains.** De nombreux témoignages font état d'exactions graves contre les civils, notamment des violences sexuelles liées au conflit, y compris des cas d'esclavage sexuel. Les enquêteurs évoquent également des homicides illégaux, des arrestations arbitraires, ainsi que le recrutement forcé, y compris d'enfants. Les attaques contre des infrastructures essentielles, telles que des écoles et des établissements de santé, figurent aussi parmi les violations documentées. **Une population civile exposée et sans protection.** Les personnes déplacées, les femmes, les enfants et les communautés déjà fragilisées sont les plus exposés. La crise humanitaire est aggravée par des obstacles à l'accès de l'aide humanitaire, tandis que des cas de mauvais traitements ont été signalés dans des lieux de détention ne respectant pas les garanties juridiques fondamentales. Par ailleurs, les défenseurs des droits humains, les journalistes et d'autres acteurs engagés dans la documentation des violations font face à des menaces et des actes d'intimidation. **Une enquête encore à un stade préliminaire.** Créée par le Conseil des droits de l'homme, la Commission est chargée d'enquêter sur les violations présumées du droit international humanitaire et des droits humains dans l'est de la RDC. À ce stade, ses investigations restent préliminaires. Depuis le début de ses travaux, la Commission a mené plus de 50 consultations en ligne et plus de 30 réunions en personne avec divers acteurs. Lors d'une mission effectuée début juin à Kinshasa, elle a rencontré des victimes, des organisations de la société civile, des représentants du



gouvernement et des partenaires internationaux. À elles seules, 35 organisations de la société civile ont pu s'exprimer lors de réunions de groupe. En revanche, la situation sécuritaire n'a pas encore permis aux enquêteurs de se rendre à Goma et dans certaines zones affectées de l'est, bien que des visites soient envisagées dès que les conditions le permettront. **Une crise multidimensionnelle.** Au-delà des violences, la Commission décrit une crise aux multiples dimensions, affectant la sécurité, la santé, la gouvernance, l'éducation et l'économie. Cette situation est exacerbée par la poursuite des combats, les déplacements de populations et des risques sanitaires, notamment liés à l'épidémie d'Ebola. Face à ce contexte, l'organe onusien appelle toutes les parties au conflit à garantir un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave, notamment en faveur des groupes les plus vulnérables. **Appel à l'action urgente.** La Commission insiste sur la nécessité de placer les victimes au centre des efforts de lutte contre l'impunité et appelle les autorités nationales ainsi que la communauté internationale à agir de toute urgence. Elle recommande notamment de : préserver les couloirs humanitaires, protéger les défenseurs des droits humains et les observateurs locaux, soutenir des enquêtes indépendantes et crédibles. « Les souffrances portées à notre attention appellent plus que de la préoccupation. Elles exigent une enquête rigoureuse et un engagement international déterminé », a conclu Arnauld Akodjenou.

Mardi 30 juin.

Félix Tshisekedi : « Le 30 juin est à la fois une mémoire, une promesse et une responsabilité ». Le président Félix Tshisekedi a, dans son discours prononcé ce 29 juin, à l'occasion du 66ème anniversaire de l'indépendance de la RDC, affirmé que le 30 juin est à la fois une mémoire, une promesse et une responsabilité. « Il est la mémoire de celles et ceux qui, par leur courage et leur sacrifice, ont ouvert le chemin de notre liberté. Pour eux, l'unité, la dignité et la souveraineté du peuple congolais avaient plus de valeur que leur propre vie. Il est aussi la promesse faite à chaque génération de ne jamais renoncer à l'idéal d'un Congo libre, uni et souverain. Il est enfin une responsabilité ; celle de protéger, d'approfondir et d'incarner chaque jour l'indépendance conquise par nos pères, dans nos institutions, notre économie, notre diplomatie, notre défense nationale et notre engagement collectif au service de la République », a expliqué Félix Tshisekedi. Cette année encore, rappelle le Chef de l'Etat, cette fête nationale intervient dans un contexte grave : « À l'Est de notre pays, nos compatriotes continuent de subir les conséquences douloureuses de l'agression, de l'activisme des groupes armés, des terroristes, des violences contre les civils, des déplacements forcés, des pillages, des prédatations économiques et des violations répétées du droit international ».

Aux habitants des zones meurtries par l'insécurité, aux familles endeuillées, aux déplacés contraints de vivre loin de leurs terres, aux femmes victimes de violences, aux enfants privés d'école, aux paysans privés de leurs champs, aux commerçants privés de leurs activités et aux jeunes privés de perspectives par la guerre et par la peur, le Président rassure : « vous n'êtes pas oubliés ». **319 millions pour lutter contre Ebola.** Le Chef de l'Etat congolais a consacré un passage important de son discours à la résurgence de l'épidémie d'Ebola Bundibugyo, qu'il a qualifiée de « nouvelle épreuve sanitaire », touchant principalement les zones de santé de Rwampara, Mongwalu et Bunia dans la province de l'Ituri. « Face à cette menace, les mécanismes de riposte ont été rapidement activés. Fort de l'expérience acquise lors des précédentes flambées d'Ébola, notre pays dispose aujourd'hui de capacités renforcées pour prévenir, détecter, isoler, prendre en charge et protéger nos populations. Un plan global de riposte, budgétisé à 319 millions de dollars américains, a été élaboré ». Selon lui, les premiers moyens nécessaires ont été mobilisés en urgence par le Gouvernement afin d'appuyer les opérations sur le terrain, limiter la propagation de la maladie et sauver le plus grand nombre de vies possible. « Je veux ici saluer le courage et le professionnalisme de nos médecins, chercheurs, infirmiers, techniciens de laboratoire, agents de santé communautaires, équipes de surveillance, autorités provinciales, autorités coutumières, partenaires techniques et financiers, ainsi que des communautés locales engagées dans cette riposte. Ébola n'est ni une rumeur ni une honte. C'est une urgence sanitaire qui exige responsabilité, solidarité et vérité. Je demande à chacune et à chacun de respecter les consignes des autorités sanitaires, d'observer les mesures d'hygiène, de signaler immédiatement tout cas suspect, d'éviter les pratiques à risque et de ne pas céder à la désinformation. Dans cette épreuve, notre force résidera dans la confiance, la discipline collective, la solidarité nationale et la capacité de l'État à agir rapidement, efficacement et au plus près des populations », a recommandé Félix Tshisekedi.

Commémoration Indépendance : des jeunes de Beni appellent à une indépendance « réelle et effective » de la RDC.

Réunis dimanche 28 juin lors d'une journée de réflexion citoyenne, plusieurs jeunes de Beni (Nord-Kivu) ont dressé un constat sans détour sur l'état du pays, appelant à une prise de conscience collective et à un engagement accru de leur génération. « Notre pays est à genoux sur tous les plans. Il est prématuré de parler d'une indépendance pleinement effective, au regard des nombreux défis qui restent à relever ». Au cœur des discussions : la question de la souveraineté nationale, de la sécurité et de l'autonomie économique. Plusieurs participants ont souligné la persistance de dépendances extérieures dans



des secteurs stratégiques, estimant qu'elles entravent la pleine réalisation de l'indépendance du pays. « Ce pays dépend de l'extérieur sur le plan économique ; ce pays n'est pas également indépendant parce qu'il y a la présence des UPDF. Un secteur aussi important que la sécurité est mise entre les mains des étrangers qui nous sécurisent jour et nuit avec l'opération Shujaa ». « Notre politique est discutée à Washington et à Doha [...] Bref, notre pays est à genoux et on ne peut pas parler d'indépendance réelle dans ces conditions ». Au-delà des critiques, la rencontre a permis de poser un regard prospectif sur l'avenir du pays. Loin d'un discours fataliste, les participants ont insisté sur la nécessité de transformer ces constats en leviers d'action. Dans cette optique, plusieurs défis majeurs ont été identifiés : le renforcement de l'économie nationale pour réduire la dépendance extérieure ; la consolidation des institutions étatiques ; la restauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire ; la promotion d'une gouvernance responsable. **La jeunesse appelée à jouer un rôle moteur.** Les participants ont exprimé leur volonté de ne plus être de simples observateurs, mais de devenir des acteurs du changement. Cet appel à l'engagement s'est accompagné d'un plaidoyer pour une prise de conscience collective. Selon les participants, les défis auxquels fait face la RDC exigent une mobilisation à tous les niveaux de la société. Les jeunes de Beni invitent ainsi l'ensemble des Congolais à repenser le sens de l'indépendance et à œuvrer ensemble pour la rendre concrète, durable et inclusive. « Nous voulons bâtir une indépendance réelle, fondée sur la responsabilité et l'engagement collectifs », ont-ils martelé.

Bunia : inquiétude après une série de décès au site des déplacés de Kigonze. Depuis samedi 27 juin, huit personnes ont perdu la vie, certaines sur le site, d'autres dans des structures sanitaires ou des centres de traitement d'Ebola. Cette succession de décès alarme les responsables du site, qui redoutent une détérioration de la situation sanitaire dans ce camp déjà fragilisé. Au cœur des préoccupations : l'absence d'informations fiables sur les causes exactes des décès. Les gestionnaires du site déplorent ne pas être systématiquement informés des résultats des analyses effectuées sur les personnes décédées. Ce manque de communication alimente également la peur et la méfiance au sein des déplacés, dans un contexte marqué par la crainte de maladies contagieuses, notamment Ebola. Face à cette situation, les équipes de riposte ont intensifié les actions de sensibilisation sur le site. L'objectif est de lutter contre la résistance de certains déplacés, qui continuent de négliger les mesures barrières ou d'adopter des comportements à risque. Le site de Kigonze accueille en effet plus de 17 000 personnes déplacées, en majorité des femmes et des enfants. Dans ces conditions, la promiscuité et la précarité des infrastructures augmentent les risques de propagation des maladies.

Fridolin Ambongo : « après 66 ans de l'indépendance, nous avons collectivement échoué ». Lors de son homélie à la messe qu'il a célébré ce mardi 30 juin à la cathédrale de Notre Dame du Congo, à Kinshasa, à l'occasion du 66ème anniversaire de l'indépendance de la RDC, ce prélat catholique a lancé un message tonitruant : « le constat est sans appel. Après 66 ans d'indépendance, nous avons collectivement échoué », a-t-il déclaré devant une assistance silencieuse. Le cardinal Ambongo s'est par ailleurs interrogé sur ce que les différents dirigeants ont fait de l'héritage légué par les pères de l'indépendance, dont les idéaux de liberté, de justice, de paix, d'unité et de progrès « proclamés au matin du 30 juin 1960 ». « Où en sommes-nous aujourd'hui », s'est-il interrogé. Il estime qu'après 66 ans, la RDC devrait compter parmi les principales forces du développement de l'Afrique. Hélas. « Reconnaître cet échec est un signe d'honnêteté intellectuelle et spirituelle », a-t-il exhorté à plusieurs acteurs politiques de l'opposition qui ont afflué la paroisse ce mardi. Comme le duo ECC-CENCO, il a insisté sur un dialogue inclusif entre les Congolais, soulignant que l'urgence n'est pas le changement de constitution, mais la paix et le bien-être du peuple congolais. (Actualité.CD)

